

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

9 PERSONNES ARRÊTÉES À IN-GUEZAM

Page 4

ELLE APPELLE LA FRANCE À "RECONNAÎTRE SES CRIMES"

LA SŒUR DE LARBI BEN M'HIDI BRISE LE SILENCE

Page 3



MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2423 - Ven. 6 - Sam. 7 mars 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL
CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1 MOBILIS

LE LEADER EN PÉRIL À CONSTANTINE



Pages 12 - 13 - 14

8.000 POSTES PROMIS POUR LE SUD

SONATRACH MEILLEUR EMPLOYEUR EN ALGÉRIE

Page 5



LÉGISLATION DU TRAVAIL EN ALGÉRIE

LA DISCRIMINATION ENTRE HOMME ET FEMME "INTERDITE"



Page 5

LOI CRIMINALISANT LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES
**AMNESTY
INTERNATIONAL
DÉNONCE DES
PROPOS RÉTROGRADES
AU PARLEMENT**

Page 5

SANTÉ PUBLIQUE
**DU NOUVEAU
POUR LES
PRATICIENS**

Page 6

PRODUITS DE CONSOMMATION

BENYOUNES APPELLE À INTENSIFIER LES CONTRÔLES



Page 4



APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'EFFORTS

OOREDOO FRANCHIT LE CAP DES 100 MILLIONS DE CLIENTS

Page 4



9.530
emplois créés en
2014 à Ouargla.

100
agents pour le
nettoyement de la ville
de Constantine.

170
projets financés par
l'Ansej à Tindouf.

Apparition du "terfess" et de ses "extracteurs" à Béchar

La forte pluviométrie automnale connue par la région de Béchar a favorisé la régénération du tapis végétal et l'apparition de la truffe sauvage du désert, plus connue localement sous l'appellation de terfess, qui attire chaque jour de nombreuses personnes, de la région et d'autres wilayas du pays, à la recherche de ce tubercule, a constaté un journaliste de l'APS. Le climat printanier qui règne sur la région encourage des centaines de personnes, jeunes et moins jeunes, à la récolte de la truffe, mettant à rude épreuve la biodiversité, à cause des conducteurs de camions et autres véhicules qui sillonnent de vastes espaces naturels en quête de terfess pour l'acheminer ensuite vers les marchés dans le nord du pays à des prix exorbitants. Aussi, est-il constaté, des revendeurs, à bord de véhicules de différents gabarits, qui attendent aux abords des routes nationales et de wilaya les collecteurs de terfess, pour leur proposer le prix qui convient, avant l'acheminement des "récoltes" vers d'autres lieux, portant ainsi la simple et traditionnelle collecte de terfess à une échelle commerciale de grande enver-



gure, ou aucune taxe ni impôt n'est prélevé. De nombreux observateurs locaux souhaitent, pour cela, la réglementation de la collecte de la truffe sauvage du désert, devenue, à leurs yeux, une nécessité de par l'ampleur prise par le nombre de collecteurs et autres extracteurs de ce type de champignons.

Commémoration du 58^e anniversaire de la mort de Larbi Ben M'Hidi

La modeste demeure qui a vu grandir Larbi Ben M'Hidi "symbolise l'humilité, mais aussi la grande valeur des hommes et des femmes qui ont déstabilisé le colonialisme jusque dans ses fondements", a déclaré mardi le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

"Lorsqu'on évoque le martyr Larbi Ben M'Hidi et son combat pour l'indépendance, c'est l'Histoire de l'Algérie, la déclaration de Novembre, le congrès de la Soummam qui nous viennent à l'esprit, en même temps que le passé, le présent et l'avenir de notre pays", a ajouté le ministre,



au cours d'une visite de la maison d'enfance de Ben M'Hidi, au douar Kouahi, près d'Aïn M'lila, dans la wilaya d'Oum-El-

Bouaghi, à l'occasion de la commémoration du 58^e anniversaire de la mort du chahid.

Rappelant que la commémoration du sacrifice des chouhada, qui ont donné leurs vies, pour que l'Algérie vive libre et souveraine, ainsi que la célébration des étapes marquantes qui ont jalonné la Révolution viennent en exécution des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui tient à ce que les jeunes générations se nourrissent de la grandeur de la génération de Novembre, le ministre a insisté sur l'unité de tous les Algériens.

21 infractions enregistrées en 2014 à El Tarf dans les activités de pêche

Vingt et une infractions des textes régissant les activités de pêche ont été enregistrées durant l'exercice 2014 dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué, mardi à l'APS, le directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques, Hamid Brahmia.

La pêche et la détention illicites du corail ainsi que la pêche illégale dans les eaux territoriales constituent les principales infractions relevées durant cette période, a ajouté ce responsable avant de signaler, cependant, une baisse "sensible" de ce type de transgressions au cours des sept dernières années.

Un recul qui s'explique par les efforts continus déployés localement en matière de sensibilisation des professionnels de la mer, d'une part, et, d'autre part, par les actions de lutte qui se multiplient pour venir à bout de la contrebande et du braconnage des richesses halieutiques.

Le secteur de la pêche a produit, en 2014 dans la



wilaya d'El Tarf, 3.440 tonnes de poisson dont une grande partie de poisson bleu, a également indiqué le directeur de wilaya de la Pêche et des Ressources halieutiques.

Les retraités rêvent toujours de soleil

Portugal, Espagne, Maroc : voilà les trois destinations qui attirent les seniors rêvant de passer leur retraite à l'étranger. Selon une récente étude OpinionWay, menée auprès de 911 personnes âgées de 50 à 70 ans pour le compte de la société de conseil Mysilverway, 1 Français de plus de 50 ans sur trois aurait envie de vieillir sous ces latitudes.

L'attrait d'une vie moins chère et sous le soleil reste la principale motivation des candidats au départ. Sans surprise, les trois pays du palmarès remplissent ces conditions. Autre atout : la proximité avec le territoire d'origine et une fiscalité avantageuse, de plus en plus mise en avant par les pays d'accueil.

Ainsi depuis un an, le Portugal fait une offensive de charme en vantant ses plages, ses 250 jours de soleil, sa cuisine mais aussi ses dix ans d'exonération d'impôts sur les pensions perçues dans le pays d'origine. Objectif : attirer 20.000 retraités européens d'ici à 2016.

Un parc tente de réconcilier les hommes avec les loups

C'est une excursion étonnante. Le parc Alpha, à Saint-Martin-Vesubie, propose aux visiteurs d'aller à rencontre des loups, en toute sécurité.

Ici, les animaux vivent en semi-liberté. Cindy Richoux est la responsable animatrice du parc. C'est elle qui vient nourrir les trois meutes. "Le nourrissage est constitué de bœuf et de poulet, à peu près un à deux kilos de viande par loup et par jour", explique-t-elle, au micro de France 2.

Les douze kilos de viande sont alors disposés au cœur de l'enclos de 7 000 m². Les animaux ne tardent pas à venir se servir, sous le regard amusé ou inquiet des visiteurs du parc. "Je ne rentrerais pas dans le parc tout seul", admet un homme pas très rassuré.

En France, le loup est encore un mal-aimé et souffre de nombreux préjugés. L'objectif du parc est de réconcilier les Français avec cet animal, revenu sur le territoire en 1992.

DIALOGUE



Dalila Boudjemaa

"L'Algérie est disponible à assumer pleinement un rôle actif au sein du Dialogue 5+5. Il faut intensifier la collaboration entre les deux rives de la Méditerranée. Je remercie l'ensemble des pays du Dialogue 5+5 pour les efforts déployés, afin de mettre les questions relatives à l'environnement et au développement durable au cœur de leurs préoccupations. La Conférence d'Oran avait mis l'accent, notamment sur l'importance d'intégrer les préoccupations environnementales dans les stratégies de développement des pays de la région et l'intensification de la coopération dans le domaine de la protection."

ELLE APPELLE LA FRANCE À RECONNAÎTRE SES CRIMES

La sœur de Larbi Ben M'hidi brise le silence

La sœur du martyr Larbi Ben M'hidi a indiqué que l'Histoire doit être écrite par des Algériens car si cette écriture est l'œuvre de Français, elle serait sans doute fausse. "L'ennemi n'écrit jamais l'Histoire correctement", a-t-elle souligné.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Drifa Hassani Ben M'hidi, sœur du martyr Larbi Ben M'hidi a appelé jeudi à Alger la France à "reconnaître ses crimes de guerre et à présenter ses excuses à l'Algérie".

Dans une déclaration à l'APS lors de la célébration par le Musée du Moudjahid du 58ème anniversaire de la mort de cette grande figure de la révolution, Mme Ben M'hidi qui a insisté sur "la reconnaissance par la France des crimes de guerre commis contre les Algériens", a appelé la France à "présenter ses excuses à l'Algérie" ajoutant que les Algériens "ne pardonneront jamais à la France tant qu'elle ne présentera pas ses excuses". Mme Ben M'hidi s'est dit toutefois contre le "principe d'indemnisation", soulignant en revanche que si l'indemnisation était dans l'intérêt de l'Etat algérien elle ne s'y opposerait pas.

Elle a indiqué dans le même contexte que l'Histoire doit être écrite par des Algériens car si cette écriture est l'œuvre de Français, elle serait sans doute fausse. "L'ennemi n'écrit jamais l'Histoire correctement", a-t-elle



Mme Drifa Hassani Ben M'hidi.

souligné.

Mme Ben M'hidi a appelé par ailleurs à la réhabilitation "morale et matérielle" de tous les martyrs en vue de préserver "la dignité des

Algériens", a-t-elle soutenu. Evoquant le parcours de son frère, Mme Ben M'hidi a rappelé que ce dernier était un nationaliste avéré ayant adhéré très jeune au mouvement national. Elle

a rappelé à cette occasion la rencontre dans la maison familiale à Constantine entre son frère et Mohamed Boudiaf, ajoutant que Larbi, de par sa perception de visionnaire, était convaincu de la lutte armée pour le recouvrement de la liberté.

Né en 1923 au douar Kouahi (Aïn M'hila), Larbi Ben M'hidi adhère en 1940 au Parti du peuple algérien (PPA), puis participe en 1947 à la création de l'Organisation spéciale (OS) avant d'être désigné, en 1952, responsable politico-militaire de l'Oranie.

Concernant la polémique suscitée par les Français sur sa mort, l'enseignant d'histoire Bachir Madani a indiqué que la thèse du suicide n'était qu'un mensonge, chose qui a été confirmée par le général de l'armée française Paul Aussaresses.

Il a rappelé que Larbi Ben M'hidi a été arrêté par les parachutistes français le 23 février 1957 après avoir participé aux premières opérations de la bataille d'Alger avant qu'il ne soit torturé puis assassiné sur ordre du général Aussaresses dans la nuit du 3 au 4 mars 1957.

L. B.

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION NATIONALE

Abadou : "Il faut préserver les acquis de la Révolution"

PAR RAYAN NASSIM

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Saïd Abadou a mis l'accent, jeudi à Djouab (80 km à l'est de Médéa), sur la nécessité de préserver les acquis de la Révolution de novembre 54 et de renforcer la cohésion nationale devant les défis auxquels fait face la nation algérienne. S'exprimant à l'occasion d'une cérémonie commémorative, à Djebel Boulegroune, au niveau de cette commune, à l'occasion du 57^e anniversaire de la mort du chahid Si Lakhdar, M. Abadou a estimé que l'indépendance du pays était "le plus grand acquis de notre Révolution et qu'on se doit de la défendre en permanence", affirmant qu'aucun progrès ne pouvait aboutir "en l'absence de stabilité et de souveraineté totales vis-à-vis de l'extérieur". Le SG de l'ONM a, en outre, mis en exergue les grandes qualités humaines et militaires, doublées d'une

forte personnalité, totalement dévouée à la cause nationale, qui caractérisaient le commandant Si Lakhdar.

Son parcours, a-t-il souligné, est un "exemple à méditer pour les générations actuelles et futures, et restera un symbole vivant de l'amour de la patrie". De son vrai nom Rabah Mokrani, le commandant Si Lakhdar est né le 6 novembre 1936, au sein d'une famille pauvre, originaire du petit village de Guergour, à l'ouest de l'ex-Palestro, à l'Ouest de Bouira, baptisé depuis l'indépendance Lakhdaria, en relation avec le nom de guerre de ce martyr de la Révolution algérienne.

Après un bref cursus scolaire dans sa ville natale, il se voit confier, à un âge précoce, la mise en place des premières cellules combattantes dans la région de Lakhdaria et Aïn Bessem (Bouira). Il est nommé, tour à tour, chef des unités de combat de choc, opérationnelles à travers les différentes zones de la

Wilaya IV historique, puis, chargé, en compagnie du chahid Ali Khodja, de la formation des commandos d'élite de l'Armée de libération nationale (ALN). Le commandant Si Lakhdar, s'employa avec ardeur, plus tard, en sa qualité de chef militaire de la Wilaya IV historique, et sous la direction clairvoyante du chahid Si M'Hamed Bouguerra, à doter les maquis de la Révolution d'unités combattantes aguerries, outre l'organisation des structures militaires locales et la planification des opérations militaires, dont beaucoup seront couronnées de succès et lui valurent le titre de "faucou du mont Zbarbar". Il est également l'initiateur, selon les témoignages de ses anciens compagnons d'armes, d'un guide militaire sur la guérilla renfermant une somme de détails sur la stratégie de la lutte armée, ainsi que les principes et techniques de la guérilla en zone rurale. Mortellement touché par des tirs ennemis, lors d'un accrochage qui s'est produit,

dans la nuit du 4 au 5 mars 1958, à Djebel Boulegroune, le commandant Si Lakhdar, succombera à ses blessures malgré les tentatives d'exfiltration entreprises par les éléments de la Katibat Zoubiria, dirigée par le commandant Ali Khodja. Il sera enterré au douar Zenine, en contrebas du Djebel Boulegroune où une stèle fut érigée, à l'indépendance, en hommage à ce chef militaire hors pair, tombé en martyr à l'âge de 22 ans.

R. N.

PROJET DE LOI AMENDANT
LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Le document présenté au gouvernement

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, jeudi à Alger, que le projet de loi amendement le code de procédure pénale sera soumis, au secrétariat général du gouvernement, précisant que ces nouvelles dispositions consolideront davantage l'indépendance de la justice.

Le projet de loi amendement le code de procédure pénale qui "vient d'être finalisé sera soumis - jeudi - au secrétariat général du gouvernement", a affirmé Louh dans une déclaration à la presse en marge de la séance consacrée au vote du projet de loi amendement et complétant la loi portant code pénal pour la protection de la femme contre la violence. "Le texte comporte des amendements profonds de nature à consolider l'autonomie de la justice", a soutenu le ministre, rappelant que l'Etat était déterminé à poursuivre la réforme du système judiciaire. M. Louh avait auparavant indiqué que le projet de loi amendement le code de procédure pénale constituait un nouveau jalon venu consacrer la réforme du secteur et englobait des aspects pour renforcer le ministère public par des auxiliaires compétents, l'introduction des procédures en référé en soumettant immédiatement le mandat d'arrêt au magistrat du siège pour statuer et de l'empreinte génétique pour consolider la lutte contre la fraude.

I. A.

PROJET DE LOI AMENDANT ET COMPLÉTANT LE CODE PÉNAL

Les députés donnent leur aval

PAR INES AMROUDE

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, jeudi à Alger, le projet de loi amendement et complétant le code pénal portant de nouvelles procédures inhérentes à la protection de la femme contre toutes les formes de violence.

La séance de vote a été marquée par l'abstention des députés du Parti des travailleurs (PT) et l'absence des députés des partis de l'Alliance Algérie Verte (AAV) qui avaient appelé au retrait du projet estimant qu'il "va à l'encontre des principes et de la culture de la société algérienne". La séance plénière, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et de 284 députés et 59 procurations.

L'Etat algérien "est déterminé à poursuivre les réformes engagées dans le secteur de la Justice", a affirmé M. Louh au terme de l'adoption de cette loi, ajoutant qu'"en dépit de la divergence de vues, il existe toutefois un consensus sur la nécessité de promulguer une loi pour protéger la femme, conformément à la stratégie adoptée par le gouvernement". Le

texte de loi "a tenu compte des volets culturels et culturels propres à la société algérienne", a souligné le ministre, ajoutant qu'à travers l'adoption de ce projet de loi "l'Algérie commettra davantage de progrès en termes de réformes pour combler le vide juridique et mieux prendre en charge certains fléaux sociaux passés sous silence. Les harcèlements contre les femmes, notamment dans des lieux publics, se sont souvent soldés par des meurtres", a-t-il indiqué.

Dans une déclaration à la presse au terme de la séance de vote, le ministre a affirmé que ledit projet de loi "n'a pas été élaboré sous pressions. L'Algérie est souveraine dans cette décision qui n'est pas dictée par des pressions internes ou externes", a-t-il ajouté. Parmi les nouveautés de ce texte, un article portant sur la protection de l'épouse des coups et des blessures volontaires, provoquant un état d'invalidité ou causant l'amputation, la perte d'un membre, une invalidité permanente ou la mort de la victime, en introduisant des sanctions en fonction du préjudice.

Le pardon de la victime met fin à toute poursuite judiciaire sauf dans certains cas.

Le projet de loi prévoit un autre article crim-

inalisant toute forme d'agression, de violence verbale, psychologique ou maltraitance notamment en cas de récidive. La violence peut prendre plusieurs formes dont des agressions physiques n'entraînant pas forcément des blessures visibles. Le pardon de la victime met fin dans de tels cas à toute poursuite judiciaires. Par ailleurs, il a été procédé à l'amendement de l'article 330 du code pénal relatif à l'abandon de famille pour protéger l'épouse de la violence économique qui consiste à la priver de ses biens et ressources financières.

Pour ce qui est des dispositions relatives à la protection de la femme contre la violence sexuelle, le projet de loi prévoit l'introduction d'un nouvel article criminalisant toute agression attentant à l'intégrité sexuelle de la victime. Aussi, il a été procédé à l'amendement de l'article (341 bis) en vue d'alourdir la peine prévue pour harcèlement sexuel. Un nouvel article a été élaboré pour criminaliser et lutter contre le harcèlement contre les femmes dans les lieux publics. La peine est alourdie si la victime est mineure.

I. A.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Benyounes appelle à intensifier le contrôle de la qualité

Amara Benyounes a insisté sur la dynamisation de la mission du Cacque et l'intensification des analyses des échantillons de produits.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre du Commerce, Amara Benyounes, a insisté, jeudi à Tamanrasset, sur l'intensification des actions de contrôle sur le terrain de la qualité des produits de consommation, notamment les denrées alimentaires.

"Il est nécessaire d'intensifier les campagnes de contrôle, sur le terrain, des produits de consommation, en vue de préserver et de protéger la santé du consommateur, notamment en période de fortes chaleurs, dans les régions du sud du pays", a indiqué le ministre, lors de l'inspection de structures du secteur du commerce dans cette wilaya.

Visitant le Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacque), Benyounes a insisté sur la dynamisation de la mission de cet organisme et l'intensification des analyses des échantillons, déplorant le faible nombre d'analyses effectuées l'an dernier par ce centre dans une région d'une telle envergure, censée avoir un programme ambitieux de contrôle de la qualité des produits de consommation.

Le ministre du Commerce a inspecté, lors de cette visite, le projet de réalisation, pour une enveloppe de 180 millions DA, d'une semoulerie privée dans la zone d'activités, dont les travaux sont à 80 % d'avancement. Un projet devant permettre, une fois opérationnel, la production de 20 tonnes/jour de pâtes alimentaires et de 60 tonnes/jour de farine, pour renforcer le marché local.

Benyounes a également visité, dans la même zone d'activités, une laiterie entrée en production en mai 2013 avec une capacité de 80.000 litres/ jour de lait, destinée au marché local.

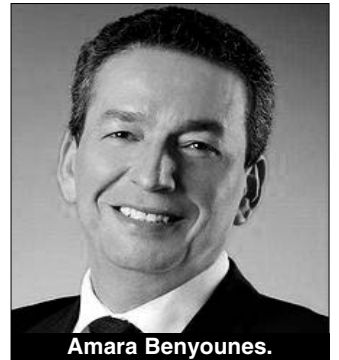
Les conditions de stockage et de production de lait au niveau de cette unité ont été inspectées par le ministre qui a souligné le respect des normes d'hygiène, dont le traitement de l'eau utilisée dans la production laitière, et mis l'accent sur l'accompagnement des opérateurs et investisseurs pour la réussite et l'efficacité des projets.

Le ministre qui a visité, au quartier El-Wiam, un point de vente de matériaux de construction relevant du Groupe algérien des ciments (Gica), a exhorté les respons-

ables à œuvrer à l'intensification des efforts pour fournir le produit aux mêmes prix que ceux en vigueur dans le nord du pays.

"Une enveloppe de 7 milliards DA a été dégagée pour soutenir le transport des produits de base vers les régions du sud du pays", a révélé Benyounes qui a, à ce titre, insisté sur l'intensification des campagnes de contrôle des prix pour éviter toute spéculation sur les produits soutenus. Inspectant ensuite un point de vente relevant de la semoulerie - Moulins de Laghouat -, implantée au niveau du quartier Tahaggart, il a appelé ses responsables à multiplier les points de vente de cette entité économique, à travers les communes éloignées du chef-lieu de wilaya. Le ministre, qui a poursuivi sa tournée par l'inspection du siège de la direction du commerce de la wilaya de Tamanrasset, a écouté un exposé succinct sur les activités des services de la direction locale du secteur à travers les différentes communes de la wilaya de Tamanrasset. Il a assisté, par ailleurs, à une partie des travaux de la réunion nationale de coordination entre la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (Caci) et les Chambres du commerce et de l'industrie (CCI).

La rencontre a été consacrée au programme d'action des commissions techniques de la



Amara Benyounes.

Caci, au projet de refonte des statuts des CCI, ainsi qu'à la création des consortiums à l'exportation de dattes. Le choix de la wilaya de Tamanrasset pour abriter cette rencontre traduit l'intérêt accordé à cette région et le souci de lui réunir les conditions à même de lui permettre de jouer un rôle de premier plan, pour atteindre un développement économique diversifié, débarrassé de la dépendance des seuls hydrocarbures et générateur de richesses et d'emplois, et réduire ainsi la facture des importations.

L. B.

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'EFFORTS

Ooredoo franchit le cap des 100 millions de clients

PAR RYAD EL HADI

Ooredoo annonce avoir dépassé le seuil des 100 millions de clients à travers ses différents marchés au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est.

Ooredoo a atteint ce seuil historique durant le quatrième trimestre 2014, selon les chiffres annoncés, après une année d'efforts consentis pour renforcer son portefeuille clients dans ses principaux marchés, à savoir le Qatar, l'Algérie et le Sultanat d'Oman, en plus du lancement de ses opérations dans de nouveaux marchés comme celui de Myanmar, indique le communiqué de l'opérateur de téléphonie mobile.

Cheikh Abdullah Bin Mohammed Bin Saud Al Thani, président du Groupe

Ooredoo a déclaré : « Ooredoo a toujours eu une vision claire sur sa croissance, soutenue par une stratégie prudente de développement et d'investissement. Atteindre le seuil des 100 millions d'abonnés nous rappelle le long chemin que nous avons parcouru durant cette dernière décennie et renforce l'impact positif des services de Ooredoo dans le monde. »

Pour sa part, le directeur général de Ooredoo Algérie, Joseph Ged a déclaré : « Ooredoo Algérie est l'un des piliers du Groupe et entend renforcer son leadership technologique en continuant à investir et innover pour enrichir le quotidien de tous les Algériens. »

Ooredoo est présent dans des marchés où la population dépasse les 700 millions

d'habitants et reste convaincu du fort potentiel de croissance à travers ses implantations.

Son dernier marché, Myanmar, compte une population d'environ 53 millions d'habitants, avec un taux de pénétration mobile relativement faible de 27 % selon le ministère des Télécommunications et technologie de ce pays. Durant le premier mois du lancement de ses opérations commerciales au Myanmar le premier trimestre 2014, Ooredoo a dépassé un million d'abonnés. Ooredoo a également réalisé d'importants résultats dans d'autres marchés durant 2014, portant son portefeuille clients au Qatar à plus de trois millions et a enregistré plus de 3,5 millions d'abonnés 3G en Algérie en seulement une

année du lancement de ce service.

Ooredoo a présenté, dans son pavillon au Mobile World Congress, qui s'est déroulé cette semaine, un large éventail de technologies intelligentes, dont l'éducation intelligente, la ville intelligente ainsi que les solutions M2M, en mettant en avant ses activités dans le soutien au développement humain à travers ses implantations.

« Nous sommes certains que l'investissement de Ooredoo dans ces solutions, en plus de son réseau le plus large et le plus rapide à travers ses implantations, permettra à l'entreprise de poursuivre son développement et de mieux servir ses clients » conclut Cheikh Abdullah Bin Mohammed Bin Saud Al Thani.

R. E.

A propos du Groupe Ooredoo

Ooredoo est une compagnie internationale leader des télécommunications qui fournit les services de téléphonie mobile, fixe, Internet haut débit et les services Entreprise adaptés aux besoins des particuliers et des entreprises à travers les marchés du Moyen- Orient, d'Afrique du Nord et du Sud-Est asiatique. Etant une compagnie orientée vers les populations, Ooredoo est guidée par sa vision d'enrichir la vie des populations et par sa conviction de pouvoir

stimuler le développement humain à travers la communication pour aider les peuples à atteindre leurs objectifs grâce à leur potentiel. Ooredoo est présent dans les marchés tels que le Qatar, le Koweït, le Sultanat d'Oman, l'Algérie, la Tunisie, l'Irak, la Palestine, les Maldives, le Myanmar et l'Indonésie. La compagnie a obtenu le prix du « Meilleur opérateur mobile de l'Année 2013 » lors des World communication awards 2013. Au 31 décembre

2013, la compagnie a réalisé des revenus de l'ordre de 9,3 milliards de dollars avec une base clientèle globale dépassant les 95 millions de clients.

Les actions de Ooredoo sont cotées à la Bourse du Qatar « Qatar Exchange » et à la Bourse d'Abou-Dhabi, « Abu Dhabi Securities Exchange ».

R. E.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 9 personnes appréhendées à In-Guezam

Neuf contrebandiers ont été appréhendés mercredi à In-Guezam par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'In Guezam (6e région militaire) et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, a appréhendé hier 4 mars 2015, lors d'une patrouille de reconnaissance, neuf (9) personnes dont deux (2) Algériens et sept (7) nigériens", lit-on dans le communiqué. Une quantité de 570 litres de carburant, deux (2) détecteurs de métaux et (2) téléphones portables, ont été également saisis, a précisé la même source. D'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel de Mostaganem (2e région militaire), "ont saisi un fusil de chasse, une quantité de munitions, (1,83) kilogrammes d'explosifs, un détecteur et une somme d'argent estimée à (205.000) dinars algériens et (250) euros", a ajouté le communiqué du MDN.

R. N.

SEMENCES CÉRÉALIÈRES

L'Algérie a cessé d'en importer depuis 20 ans

PAR RAYAN NASSIM

L'Algérie n'a plus importé de semences de céréales depuis 1995, a affirmé, jeudi à Constantine, le président-directeur général du Groupe semences, plants et géniteurs (GSPG), Karim-Mustapha Berber. Intervenant en marge d'une journée d'étude consacrée à la céréaliculture en Algérie, M. Berber a souligné, au cours de cette rencontre organisée avec la participation de l'entreprise "Timac Agro Algérie", filiale d'un groupe multinational spécialisé dans la nutrition végétale, animale

et humaine, que GSPG est une Société par actions (SPA) qui aspire, par le biais des 75 fermes pilotes qui en relèvent, à "contribuer à mettre à niveau le rendement céréalier national pour qu'il soit comparable avec celui des grands producteurs mondiaux". Ces fermes pilotes, réparties à travers le pays, exploitent une superficie agricole utile (SAU) de 56.000 hectares dont 10.000 ha sont situés dans la wilaya de Constantine, a également indiqué le P-dg de GSPG en présence d'une assistance composée de responsables de la direction de

wilaya des services agricoles, des représentants des différents instituts et des organismes agricoles ainsi que des délégués de plusieurs fermes pilotes de l'est et du sud-est du pays. De son côté, le directeur général de "Timac Agro Algérie", Moncef Bourkhouk, a fait part de la disponibilité du groupe qu'il représente à fournir l'appui technique nécessaire aux céréaliculteurs de la région en mettant à leur disposition des techniques innovantes et des produits brevetés et homologués en Algérie afin d'optimiser leurs rendements.

R. N.

SONATRACH GRAND POURVOYEUR D'EMPLOIS

8.000 postes promis pour le Sud

Pour répondre à la forte demande, Sonatrach ne compte pas seulement sur le recrutement pour des postes « qualifiés » mais compte intégrer la formation au profit des nouvelles recrues à travers ses centres de formation internes.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le groupe pétrolier public Sonatrach reste pour l'heure l'un des groupes qui assure le plus de création d'emplois en Algérie. Sonatrach mène des actions citoyennes dans le sud du pays où elle compte recruter 8000 jeunes entre techniciens et ingénieurs.

Du jamais vu depuis des années. La compagnie publique des hydrocarbures laisse entrevoir un plan qui permettrait d'absorber le plus de chômeurs dans la région. Les associations de chômeurs qui actinent dans le Sud ont eu raison de se faire entendre. Ils auront donc l'opportunité de se faire recruter dans les principales structures de la compagnie qui opère dans le Grand-Sud. C'est le directeur exécutif des ressources humaines de Sonatrach, Younes Haghoug, qui en a fait la déclaration tout récemment en indiquant que « le groupe va créer pour l'exercice de cette année 8.000 emplois entre ingénieurs et techniciens ». Les besoins pour le groupe sont énormes dans une région qui a un potentiel de ressources parmi les jeunes en chômage. Pour ce faire, le groupe ne compte

pas seulement sur le recrutement pour des postes « qualifiés » mais va intégrer la formation au profit des nouvelles recrues à travers ces centres de formation interne. « Nous réservons au préalable de leur recrutement, une formation pour 3.000 ingénieurs et 5.000 techniciens dans le cadre des projets d'investissements de Sonatrach ». C'est donc une bouffée d'oxygène pour des milliers de chômeurs qui languissaient sans perspectives. Souvent des jeunes sont recrutés pour des postes subalternes comme chauffeurs ou agents de sécurité, ce qui a fait réagir de multiples voix contestataires pour dénoncer cette dérive de certaines entreprises dans le Sud. Cela étant, la compagnie publique a pris ces décisions après avoir constaté la tournure fâcheuse que prennent certains événements dans des villes comme In-Salah, Ouargla ou Tamanrasset. La Coordination nationale pour la défense des droits de chômeurs (CNDDC) qui a vu son action s'étendre depuis deux ans dans les villes principales citées plus haut, va certainement réagir à l'action que compte inscrire Sonatrach. D'autant que le plan



Un plan destiné à résorber un chômage endémique dans le Sud.

gouvernemental est scruté par les jeunes chômeurs qui ont transmis dernièrement leurs doléances au Premier ministre concernant l'emploi dans le Sud. Rappelons que le Premier ministre a tenu à rassurer au terme de sa dernière visite au Sud la population juvénile et surtout les diplômés aux instructions fermes données aux entreprises publiques à créer autant d'opportunités d'emplois pour leurs propres besoins. Même les entreprises privées ont été

invitées à contribuer dans cet élan en contrepartie de facilités et déductions fiscales si elles recruteraient les chômeurs. En attendant, un coup d'accélérateur a été donné dès le début de cette année pour obliger tous les opérateurs quel que soit leur statut à recruter directement par l'intermédiaire de l'Anem qui reste l'unique agence qui a la prérogative de placements des recrutements.

F. A.

LOI CRIMINALISANT LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Amnesty international dénonce des propos "rétrogrades" au Parlement

PAR KAHINE HAMMOUDI

A la veille de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, des députés islamistes de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) se sont donnés à cœur joie pour attaquer la femme algérienne avec des propos démesurés, misogynes et en nette contradiction avec le rang qu'elle occupe au sein de la société, à savoir représenter le peuple algérien. C'est d'ailleurs dans le sillage de ces propos rétrogrades que le député Mohamed Daoui a donné libre cours à son hostilité envers les femmes : « On ne peut criminaliser un homme qui a été excité par une femme ». Une déclaration qui n'est pas du tout surprenante venant d'un islamiste. Mais ce qui est évidemment dégradant est que ce genre de propos n'ait pas lieu d'être non seulement à l'APN mais également vu le contexte en attaquant violemment un projet d'amendement du code pénal, qui n'a rien de révolutionnaire, destiné à protéger les femmes contre la violence conjugale. Les réactions ne se sont pas faites attendre puisque les députés femmes présentes notamment du FFS et du PT ont répondu à ces accusations scandaleuses. C'est d'ailleurs dans le même sillage qu'Amnesty International a réagi avant-hier dans un communiqué rendu public. Amnesty International dénonce les propos rétrogrades de certains députés au Parlement lors des débats autour du projet de loi amendement et complétant l'ordonnance numéro 66-156 portant code pénal et relative aux violences faites aux femmes. L'organisation s'est dite également « inquiète » de certaines positions inacceptables exprimées pendant les débats qui assimileraient ces dispositions à

une « atteinte à la famille et attribueraient la responsabilité de la violence de genre aux femmes et aux jeunes filles qui en sont victimes ».

Par ailleurs, cette organisation qui porte un intérêt particulier à la situation des droits des femmes en Algérie a souligné que « les dispositions actuellement débattues, certes insuffisantes, constitueraient cependant un pas en avant, dans un pays où de nombreuses femmes sont confrontées aux violences de genre, sans pour autant être protégées de manière adéquate par la législation ».

Pourtant, les progrès introduits par ces amendements risquent d'être annihilés par une disposition sur le pardon du conjoint qui permet de mettre fin aux poursuites judiciaires dans certaines situations. C'est d'ailleurs cette clause du projet qui inquiète AI qui se dit « alarmée par une clause du projet de loi qui prévoit l'arrêt des poursuites judiciaires en cas de pardon de la victime, et appelle au rejet catégorique d'une telle disposition. Cette clause peut en effet permettre à des auteurs de violences de genre d'échapper à des poursuites judiciaires. Non seulement une telle disposition ignore la réalité des relations de pouvoir et d'inégalité entre les hommes et les femmes, mais elle expose également les femmes à un risque accru de violence et de recours à des méthodes coercitives pour qu'elles retirent leur plainte ».

Amnesty International admet que ces dispositions « insuffisantes, constitueraient cependant un pas en avant, dans un pays où de nombreuses femmes sont confrontées aux violences de genre, sans pour autant être protégées de manière adéquate par la législation ». Selon des chiffres

fournis par la DGSN, 7.000 femmes auraient subi des violences liées au genre pendant les neuf premiers mois de l'année 2014, dont 58 % seraient des violences au sein de la famille. Ces chiffres, selon les dires même de la DGSN, « sont très certainement en deçà de la réalité car beaucoup de femmes gardent le silence quant aux violences qu'elles subissent ». A l'appelle l'urgence pour l'Algérie d'adopter une approche globale pour lutter de manière adéquate contre les violences liées au genre, y compris les violences sexuelles. Jusqu'à maintenant, l'approche des autorités est restée sélective, fragmentaire et symbolique, comme le reflète le projet de loi actuellement débattu.

Le projet de loi amendement le code pénal relatif à la protection des femmes contre toutes formes de violence a été adopté avant-hier mais a été annoncé par le gouvernement au mois de juin de l'année dernière. Depuis cette loi n'a cessé de provoquer de l'indignation des islamistes dans l'hémicycle, ce qui ne nous a pas choqué plus que cela, connaissant les pensées des islamistes wahabites. Ce sont par contre les réactions de quelques femmes sur la scène politique et médiatique qui se disent ou qui donnent l'apparence d'être des féministes. A l'instar de la célèbre avocate Fatma Benbrahim qui avoue à Algérie Focus qu'une telle loi peut provoquer « des divisions au sein d'une famille » en donnant une explication saugrenue : « Si une femme dépose plainte pour une giflette de son mari, celui-ci divorcera et la famille sera divisée ». Avec ce genre de réactions la femme algérienne a de beaux jours de combat devant elle pour s'imposer dans une société irrémédiablement misogyne.

K. H.

LÉGISLATION DU TRAVAIL
EN ALGÉRIE

La discrimination entre homme et femme interdite

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a affirmé jeudi à Alger que la législation du travail en Algérie interdit toute forme de discrimination entre l'homme et la femme. Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, Mohamed El Ghazi a souligné que la législation du travail en Algérie interdit toute forme de discrimination entre l'homme et la femme et garantit le droit au travail pour tous ainsi que l'égalité entre travailleurs et travailleuses. "La législation de la sécurité sociale prévoit pour la femme travailleuse une couverture et une protection considérables", a-t-il ajouté. Rappelant que l'emploi de la femme constituait un aspect "fondamental" dans le plan de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, le ministre a fait savoir que les résultats des différents dispositifs de l'emploi ont démontré l'accès des femmes à l'entrepreneuriat. Il a, ainsi, souligné la place "importante" de la femme algérienne dans la société, et ce, grâce aux réformes et mesures inscrites au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. M. El Ghazi a, dans ce contexte, rappelé la révision de la Constitution en 2008 et la loi électorale en 2011 ayant permis à la femme d'obtenir le tiers des sièges à l'Assemblée populaire nationale.

R. N.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Un plan pour résorber le déficit dans les zones rurales

Les zones éparées à l'échelle nationale totalisent plus de 1.400 mechtas, douars et ksours, dont 70 % sont déjà raccordés au réseau AEP.

PAR RAYAN NASSIM

Un plan d'action destiné à résorber le déficit en eau potable dans les zones rurales et éparées devrait être mis en place cette année pour alimenter les populations en eau potable en quantité et en qualité, a annoncé jeudi le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib.

"Le ministère des Ressources en Eau et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales ont convenu de fédérer leurs moyens et d'arrêter un plan d'action afin de résorber le déficit en eau au niveau des communes gérées par les régies communales, des centres ruraux et des zones éparées", a en effet indiqué le ministre lors d'une journée sur le service public de l'eau.

Un programme complémentaire d'envergure dédié exclusivement à l'eau et à l'assainissement de ces zones sera financé par différentes sources et devra améliorer de manière "significative" les conditions de vie des populations, a affirmé Hocine Necib.

"Si la quasi-totalité des zones urbaines sont actuellement raccordées aux réseaux publics d'alimentation en eau potable (AEP), il reste encore une attention particulière pour la prise en charge effective des zones rurales et éparées pour permettre à ses populations de s'alimenter d'une eau potable

en quantité et en qualité, ce qui reste un droit fondamental", a-t-il dit.

Les zones éparées à l'échelle nationale totalisent plus de 1.400 mechtas, douars et ksours dont 70 % sont déjà raccordés au réseau AEP. Le reste de ces zones, qui comptent 2,5 millions d'habitants, sont alimentées par le biais de fontaines et de sources, selon les chiffres communiqués par le ministre.

Le taux de raccordement en eau potable au niveau national est de 98 % avec une dotation journalière de 123 litres par jour et par habitant (l/j/h).

A fin 2014, près de 38 % de la population raccordé au réseau AEP est alimentée en H24 alors que 37 % sont alimentés 10 heures par jour. Le reste de la population est desservie un jour sur deux et plus.

Ces fréquences, poursuit le ministre, "seront certainement améliorées avec la prise en charge graduelle, par les services de l'Algérienne des eaux (ADE), de la gestion de la distribution de l'eau dans 661 communes, une tâche assurée actuellement par les régies communales".

L'intégration à l'ADE de ces communes, situées en majorité en zones rurales et éparées, sera opérée durant ce quinquennal, selon la même source.

Concernant les créances de l'ADE qui sont de l'ordre de plus de 52 milliards



L'eau potable pour tous, même dans les régions les plus reculées.

DA, il a rappelé qu'une campagne de sensibilisation était en cours pour les recouvrer notant que ces créances sont détenues notamment par les ménages.

Il a exhorté, à cette occasion, les responsables de ces établissements à fournir plus d'efforts afin de recouvrer un maximum de créances.

"Il est temps de compter sur vos propres moyens et ne plus compter sur les subventions de l'Etat qui ne viennent qu'en appoint", a-t-il dit.

Par ailleurs, Hocine Necib a affirmé que son secteur a pris toutes les dispositions nécessaires afin de sécuriser l'alimentation en eau potable après un hiver généreux en précipitations surtout durant le mois de février dernier.

Selon lui, le taux de remplissage des barrages au niveau national a atteint, à fin février, 88 % (contre 74 % à la

même période de 2014) avec un volume évalué à plus de 6 milliards de m³ d'eau emmagasinés. Pour résoudre les problèmes rencontrés durant les saisons estivales précédentes surtout en termes d'AEP, le ministère a mis en place un dispositif impliquant les administrations centrale et locale. Il s'agit du renforcement des moyens matériels des unités ADE, la formation du personnel, l'instauration d'un système de communication envers le public et la clientèle, le renforcement des stations de déminéralisation pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le Sud.

Le renforcement des laboratoires de contrôle de la qualité et la sensibilisation des citoyens sur l'économie d'eau figurent aussi parmi les actions envisagées

R. N.

SANTÉ PUBLIQUE

Du nouveau pour les praticiens médicaux

PAR INES AMROUDE

La commission consultative nationale des praticiens médicaux spécialistes de santé publique a été installée jeudi par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Cette commission, créée en application des dispositions de l'article 8 du décret exécutif du 24 novembre 2009 portant

statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps des praticiens spécialistes de santé publique, est chargée de "donner des avis sur les questions se rapportant aux praticiens spécialistes de santé publique ainsi qu'aux programmes de santé publique", précise un communiqué du ministère de la Santé.

Elle a pour mission d'"émettre des avis

sur, notamment, la création et la transformation des structures hospitalières de santé publique, la détermination des effectifs normatifs concernés, les programmes de formation continue, l'évaluation des activités des praticiens concernés, les concours de gradations des praticiens médicaux spécialistes de santé publique".

La mise en place de cette instance con-

sultative "vient conforter le dialogue social en cours et soutenir la volonté affichée de transformer ce dialogue social en partenariat effectif permettant aux acteurs de la santé d'œuvrer à réhabiliter le secteur public de la santé pour le hisser au niveau des attentes légitimes des usagers de la santé", souligne la même source.

I. A.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ANGLAISE

Une conférence internationale en mai à Oran

PAR ROSA CHAOUI

Une conférence internationale sur l'enseignement de l'anglais en Algérie se tiendra les 1^{er} et 2 mai prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed, a annoncé jeudi à Oran une responsable du British Council Algeria. Plus de 1.000 participants sont attendus à cette rencontre, la deuxième du genre après celle tenue l'année dernière à Alger, a indiqué Mme Deirdre Nicholas en marge d'une visite consacrée aux préparatifs de la conférence.

"Nous prévoyons d'avoir plus de 1.000 participants cette année, soit plus du double du nombre d'enseignants présents à 1^{ère} Conférence internationale à Alger qui a été une grande réussite", a déclaré Mme Deirdre Nicholas, directrice des projets d'apprentissage

de l'anglais au sein du British Council Algeria.

"La Conférence internationale d'enseignement de l'anglais du British Council est devenue l'un des événements annuels les plus importants au calendrier des enseignants d'anglais en Algérie", a-t-elle souligné.

Mme Nicholas a rappelé, dans ce contexte, que la précédente édition a été marquée par l'animation d'une quarantaine d'ateliers et séminaires au profit de plus de 400 enseignants d'anglais de différentes wilayas du pays.

La prochaine édition permettra également aux participants de "rencontrer des experts et des écrivains internationaux célèbres d'enseignement de langue anglaise afin d'acquérir des connaissances et des compétences supplémentaires", a-t-elle fait valoir.

"Près de 70 activités entre conférences, présentations,

ateliers et colloques figurent au programme de l'édition prévue à Oran en présence de l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie", a-t-elle ajouté.

Mme Deirdre Nicholas a en outre signalé que les inscriptions seront ouvertes le 15 mars prochain avec d'amples informations fournies par les organisateurs sur leur site Facebook (facebook.com/BritishCouncilAlgeria) et sur leur site web (britishcouncil.dz/en).

Institution gouvernementale du Royaume-Uni, dédiée à l'enseignement de l'anglais ainsi qu'à l'éducation, aux arts et à la culture britannique, le British Council est présent dans une centaine de pays dont l'Algérie depuis 1962.

R. C.

POUR L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DES FOURRAGES

Nécessité du développement de l'irrigation

Il faut absolument produire des fourrages en ayant recours à l'irrigation pour faire face aux aléas du climat. Cette année, grâce aux fortes précipitations enregistrées, il y aura moins de problèmes et plus de production laitière.

PAR RIAD EL HADI

L'augmentation de la production des fourrages est tributaire du développement de l'irrigation, a souligné, jeudi à Tizi-Ouzou, le directeur chargé de l'appui aux élevages et à la production laitière au niveau de l'Office national interprofessionnel de lait (Onil).

Selon Djamel Nekab, qui a assisté à la réunion organisée par la Fédération locale des éleveurs bovins (viande et lait), l'agriculture nationale est encore très dépendante des conditions climatiques.

"Nous avons une agriculture pluviale et nous subissons les caprices du climat", a-t-il relevé. Des efforts ont été consentis par l'Etat pour augmenter la superficie irriguée, a-t-il souligné, ajoutant qu'il "faudrait absolument produire des fourrages en ayant recours à l'irrigation pour faire face aux aléas du climat".

"Cette année, et grâce aux fortes précipitations enregistrées, il y aura moins de problèmes et plus de production laitière", a prévu M. Nekab.

"J'espère que nous pourrions tempérer un tant

soit peu l'importation de la poudre de lait dont les prix sont en hausse sur le marché international et risquent de grever davantage les ressources du Trésor public", a-t-il ajouté.

S'agissant du développement de la production de lait cru au niveau national, le responsable a indiqué que les efforts consentis par l'Etat pour développer la filière lait, ont "porté leurs fruits", car il y a des "résultats probants" qui se traduisent par l'augmentation de la production laitière nationale. Toutefois, a-t-il observé, "la sécheresse handicape énormément cette démarche et engendre des surcoûts au niveau de l'alimentation du cheptel, ce qui grève le budget de éleveurs qui se retrouvent dans des situations délicates".

Concernant la wilaya de Tizi-Ouzou, en tête de classement au niveau national, en termes de production et de collecte de lait cru, ce représentant de l'Onil a salué les efforts, le courage et la ténacité des éleveurs qui "continuent à maintenir cette activité de production laitière, dans un contexte difficile, et dans une région qui présente un véritable handicap de par son relief montagneux".

A propos des problèmes soulevés lors de la



rencontre des éleveurs, il a précisé que l'installation prochaine du Conseil national interprofessionnel de la filière lait, offrira un cadre pour discuter de ces problèmes en vue de dégager des solutions pour développer la production laitière et aboutir à la substitution progressive du lait produit à partir de la poudre importée par du lait cru de production nationale.

"Le maintien de cette activité et la présence de jeunes éleveurs dans cette filière est un gage d'avenir et de stabilité sociale, mais aussi de maintien d'une activité essentielle, ancrée dans les traditions de la région (Tizi-Ouzou)", a relevé M. Nekab.

R. E.

APRÈS LA BCE

La Bourse de Paris reprend son souffle

La Bourse de Paris reprenait son souffle (-0,22 %) vendredi matin, au lendemain d'une réunion bien accueillie de la Banque centrale européenne (BCE) et dans l'attente du rapport mensuel sur l'emploi américain.

A 9h2, l'indice CAC 40 perdait 10,86 points à 4.952,65 points. La veille, il avait progressé de 0,94 %.

Les indices européens devraient digérer le discours du président de la BCE Mario Draghi et montrer une certaine nervosité "avant la publication de l'emploi américain", prévient John Plassard, de Mirabaud Securities.

La BCE s'est montrée optimiste concernant les bienfaits de son nouveau programme de rachat de dettes, tout en maintenant un discours de fermeté vis-à-vis de la Grèce.

L'institution monétaire de Francfort a abaissé sa prévision d'inflation en zone euro pour 2015 et a relevé celle pour 2016. Elle a également relevé ses prévisions de croissance pour 2015 et 2016.

Dans ce contexte, les investisseurs exam-

ineront la deuxième estimation de la croissance au quatrième trimestre en zone euro. Ils auront déjà pris connaissance de l'augmentation au-delà des attentes de la production de l'industrie allemande en janvier, le chiffre de décembre ayant été revu en nette hausse.

Ils seront également attentifs au rapport mensuel sur l'emploi aux Etats-Unis, toujours dans la perspective d'une remontée des taux directeurs de la banque centrale américaine (Fed).

"Il ne semble pas vraiment y avoir d'inquiétude de la part des investisseurs concernant le rapport", estime toutefois Chris Weston, un stratège de IG. Du côté des valeurs, Altice gagnait 1,01 % à 96,05 euros après avoir annoncé l'entrée en négociations exclusives pour la vente de ses activités dans le mobile à La Réunion et à Mayotte.

Wendel (0,22 % à 111,55 euros) réagissait peu à l'annonce de la cession de 10,9 % du capital de Bureau Veritas (-4,93 % à 20,07 euros), qui lui souffrait plus de l'annonce.

Peugeot gagnait 1,70 % à 15,88 euros après

l'annonce de son retour futur dans le CAC 40 à la place de Gemalto (-1,56 % à 69,24 euros). Areva (0,31 % à 9,33 euros) ne souffrait pas de l'abaissement de sa note abaissée par l'agence Standard and Poor's.

Airbus (-1,15 % à 58,53 euros) pâtissait de son côté d'un abaissement de recommandation à "neutre contre acheter" auparavant par les analystes de Goldman Sachs.

Adocia (+3,43 % à 65,08 euros) profitait de l'annonce de la création d'une filiale américaine, Adocia Incorporated, qui doit lui apporter davantage de visibilité sur le marché "prioritaire" des Etats-Unis.

Foncière des régions reculait de 0,89 % à 88,75 euros après l'annonce de deux nouvelles acquisitions en Allemagne.

Quant à la Bourse de Tokyo elle finit en hausse de 1,17 % vendredi à un nouveau pic de près de 15 ans dans le sillage de Wall Street et des places européennes, portées par les déclarations jugées optimistes du président de la Banque centrale européenne Mario Draghi. L'indice Nikkei a gagné 219,16 points à

18.971,00, soit son niveau le plus élevé depuis avril 2000. Le Topix, plus large, a pris 17,12 points (1,12 %) à 1.540,84. Sur la semaine, le Nikkei gagne 0,9 % et enregistre sa quatrième semaine consécutive dans le vert.

La BCE commencera la semaine prochaine à acheter de la dette d'Etat sur les marchés, une politique de soutien à l'économie qu'elle a prise en compte en revoyant à la hausse ses prévisions de croissance pour cette année et l'an prochain. Aux valeurs, la chaîne de magasins de proximité FamilyMart a perdu 2,19 % après des informations sur une possible fusion avec UNY Group Holdings, dont le titre s'est envolé de 10,66 %.

La baisse du yen a profité à certains poids lourds de la cote comme le géant du prêt-à-porter Fast Retailing (+0,93 %) et les exportateurs tels que Honda Motor (+2,4%).

Agence

AFFOLEMENT DES COURS DES MONNAIES

Tentative d'adaptation du tourisme

Falambée du franc suisse, effondrement du rouble, glissement de l'euro, les récentes turbulences des monnaies ont des conséquences directes sur les choix des touristes, et obligent les professionnels du secteur à s'adapter en permanence.

L'équation est simple : "Une devise faible attire les gens vers votre pays, mais vous freine dans vos voyages, une devise forte vous encourage à voyager mais rend plus difficile pour les autres de venir dans votre pays", explique Taleb Rifai, secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), en parallèle du salon ITB, qui se tient jusqu'à dimanche à Berlin.

Quand le franc suisse s'est envolé face à l'euro, prenant 30 % en une journée suite à une décision de la Banque nationale suisse en janvier, Joachim Quadt, directeur des ventes du groupe Pierre et Vacances/Center Parcs pour l'Allemagne et la Suisse, a rapidement constaté que les Suisses bifurquaient sur les sites français ou allemands du groupe avec des prix libellés en euros.

"Naturellement nous devons réagir", souligne

M. Quadt, ce que le groupe a fait dès février avec des remises aux voyageurs et sur son site propre sur ses prix en francs suisses.

Et si Jörg Schmid, le directeur de Suisse Tourisme, tentait à Berlin de relativiser, déclarant que "les devises, ça monte et ça baisse", l'organisme de promotion du tourisme helvétique s'attend d'ores et déjà à un recul des réservations pour l'été de la part de visiteurs européens. Il accentue les campagnes à destination des voyageurs non-européens, notamment Asiatiques, et les campagnes ciblées, autour du sport par exemple. Suisse Tourisme cherche aussi à convaincre les Suisses de passer leurs vacances dans leur propre pays.

A l'inverse de leurs confrères suisses, les exposants russes parlent bien volontiers prix : 91 euros, c'est le prix pour trois nuits dans un hôtel quatre étoiles à Moscou avec petit-déjeuner, visite de la ville en bus et entrée dans les musées.

Pour Sergey Korneev, de l'agence fédérale du tourisme russe, la chute du rouble - il a perdu 50 % face à l'euro en 2014 - est une "chance rare" d'attirer les touristes vers Moscou, Saint-

Petersbourg ou encore les anciennes cités princières de l'Anneau d'Or.

"Nous ne savons pas quelle sera la situation demain, c'est pourquoi nous devons saisir cette chance aujourd'hui", explique-t-il, se réjouissant de l'afflux inhabituel de professionnels sur le stand russe de l'ITB.

Une évolution importante des taux de change "est un des éléments dont les effets se font sentir le plus rapidement", la hausse ou la baisse du pouvoir d'achat des touristes devenant "perceptible immédiatement" grâce à un simple convertisseur de devises, explique pour sa part Dan Nguyen de "Tourisme Québec".

La province canadienne espère profiter de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pour attirer davantage de touristes américains. Pour stimuler le mouvement, l'office du tourisme lance des campagnes publicitaires, des programmes avec des tour opérateurs ou achète des bannières sur les sites internet des grands agences de voyages en ligne. En Allemagne, ce sont des Américains, des Suisses et des Britanniques que l'on espère voir arriver en plus grand nombre, profitant du

renforcement de leurs monnaies nationales par rapport à l'euro. "Mais ce serait trop simple de dire que la demande dépend seulement de l'évolution des changes", insiste Petra Hedorfer, qui dirige l'Office national allemand du tourisme (Onat).

Et "nous avons des stratégies de long terme", qui ne changent pas en permanence en fonction des mouvements de l'euro, ajoute Mme Hedorfer. "Nous avons besoin d'une industrie (...) qui évolue et s'ajuste, mais il ne faut jamais essayer de bouleverser complètement sa stratégie à cause de cela", met d'ailleurs en garde Taleb Rifai. Les voyageurs allemands font eux valoir qu'ils "assurent généralement leurs voyages organisés contre l'évolution des monnaies étrangères" et peuvent du coup proposer des voyages tout compris meilleur marché que si on achète vols et hôtels séparément.

Agence

BOUMERDES, PRODUCTION HALIEUTIQUE

Nette amélioration

À l'origine de l'amélioration de la production halieutique le climat propice des derniers mois de l'année a encouragé les marins-pêcheurs à intensifier leurs sorties en mer.

PAR BOUZIANE MEHDI

Durant l'année 2014, une amélioration dans la production halieutique a été enregistrée, à Boumerdes, avec une prise globale de 8.000 tonnes, contre 7.600 tonnes en 2013, a indiqué la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques où l'on relève cependant une hausse persistante dans les prix des produits de la mer.

Selon l'APS, le plus gros de cette prise a été enregistré en septembre dernier, mois jugé très prolifique où les captures ont dépassé les 2.000 tonnes, avec une moyenne quotidienne "record" de 70 à 90 tonnes.

Quant au mois de juin dernier, il a connu une prise de plus de 1.500 tonnes, au même titre que le mois de mai (950 tonnes), a précisé la même direction à l'APS, soulignant que cette amélioration

de la production n'a pas eu l'effet escompté au niveau des marchés de la wilaya, où l'offre en produits de la mer est devenue paradoxalement rare, entraînant ainsi une hausse sans précédent des prix du poisson, début 2014, dont la sardine, poisson "populaire" par excellence, qui s'est vendue au dessus de la barre des 400 DA/kg, avant d'atteindre des pics de 500, voire même de 600 DA/kg. Même si les prix ont enregistré une certaine accalmie, en saison estivale, durant laquelle la sardine s'est écoulee sous la barre des 100 DA/kg, la tendance a été, par la suite, revue à la hausse pour se stabiliser, actuellement, autour d'une fourchette de 350 à 500 DA le kg de sardines. à l'origine de cette amélioration de la production halieutique,

Selon les responsables de la direction de la pêche, à l'origine de cette amélioration de la production halieutique, le "climat propice des derniers mois de l'année, qui a encouragé les marins-pêcheurs à intensifier leurs sorties en mer, parallèlement à la bonne exploitation des moyens de pêche à leur disposition".

La direction du secteur n'a, en outre, pas enregistré de "transgressions à la période de repos biologique des poissons, fixée du



1^{er} mai au 31 août", a fait savoir la même direction à l'APS. S'étalant d'Alger à l'Est, vers Boudouaou-El-Bahri à l'Ouest, d'une longueur de près de 90 km, le littoral de Boumerdes compte 9 plages d'échouage et 3 ports principaux de pêche d'une capacité

globale de 409 embarcations, dont près de 200 unités au port de Dellys, et une centaine au niveau de chacun des ports de Zemmouri et Cap-Djinet. Le secteur compte 4.000 marins-pêcheurs et artisans, dont 3.700 pêcheurs immatriculés. **B. M.**

SETIF, DIRECTION DE L'ENERGIE

Le gaz naturel pour 42.000 foyers en 2015

Pas moins de 42.000 foyers, répartis à travers plusieurs groupements d'habitation de la wilaya de Sétif, seront raccordés, durant l'année en cours, au réseau de distribution publique de gaz naturel (DP-Gaz), a appris l'APS auprès de la direction de l'énergie. L'opération de mise en gaz touchera tous les villages, déchras et hameaux de la wilaya de Sétif, y compris ceux situés dans la zone montagneuse du Nord n'ayant pas encore bénéficié de cette énergie au titre des précédents programmes, en raison de leur isolement et du

relief très accidenté caractérisant ces régions, a souligné la même source.

Le raccordement des foyers concernés durant l'exercice 2015 fera "bondir" le taux de raccordement à cette énergie, actuellement de 88 %, à quelque 90 % à la fin de l'année en cours, a affirmé la direction de l'énergie.

Près de 6.000 autres foyers bénéficieront également d'une DP-Gaz, au cours de la même année, au titre d'un financement de 600 millions de dinars puisé du budget de la wilaya après approbation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW),

a également indiqué la même source, précisant que le cahier des charges de cette dernière opération serait "prochainement" finalisé.

Il est à rappeler que le taux de raccordement au gaz naturel a connu, dans cette wilaya, une progression spectaculaire, passant de 30 % en 2000, puis à 40 % en 2004, pour atteindre les 80 %, en 2010, grâce à la mise en gaz de 51 communes sur les 60 de cette wilaya. Ce taux qui a atteint les 88 % à fin 2014, devrait avoisiner les 100 % durant les deux prochaines années, a affirmé la même source. **APS**

ADRAR, VALORISATION DE L'APICULTURE

Un salon national du miel et des produits mellifères

Un salon national du miel et des produits mellifères, destiné à la valorisation de l'apiculture, a eu lieu début février à Adrar, avec la participation d'apiculteurs venus de six wilayas du pays.

Cette manifestation, qu'a abrité la maison de la culture, visait à faire connaître les différentes sortes de miel et à mettre en avant l'activité comme l'une des filières agricoles d'avenir, susceptible de renforcer les capacités de l'économie locale et de fournir ce produit de consommation très prisé, a indiqué le président de la chambre agricole d'Adrar.

S'étalant sur six jours, le salon a pour but

aussi de sensibiliser les jeunes et les investisseurs agricoles sur l'importance de cette activité aux perspectives prometteuses dans la région, à travers la mise en place de facteurs aidant à développer l'apiculture dans les palmeraies de la wilaya, a ajouté Mohamed Bessoudi.

Le président de l'Association des apiculteurs de la wilaya de Msila, également coordinateur de la manifestation, Ghodbane Youcef, a révélé que des problèmes d'ordre technique n'ont pas permis la participation de l'ensemble des représentants de 17 wilayas du pays initialement attendue.

Des conférences étaient programmées,

dans le cadre de ce salon, sur le développement de l'apiculture en milieu agricole, animées par des techniciens et des apiculteurs, qui ont traité de la question de l'intégration de l'apiculture dans les activités agricoles, selon les organisateurs.

Le salon a drainé, dès son ouverture, un large public et de nombreux agriculteurs, cela d'autant que cette filière très prometteuse va permettre de dynamiser le secteur de sorte à entraîner une abondance de l'offre de produits mellifères au profit du consommateur local.

APS

TISSEMSILT

Hausse de la production halieutique en 2014

La production de poissons ensemencés dans les barrages de la wilaya de Tissemsilt a atteint 49 tonnes en 2014 contre 39 tonnes en 2013, selon le chef de la station de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.

Les espèces de poissons pêchés dans les barrages de Koudiet-Rosfa et Bougara sont la carpe (argentée, gros bec, royale et normale) et le tilapia.

La hausse de la production est due au nombre d'investisseurs en pêche continentale, qui est passé d'un seul en 2013 à deux investisseurs en 2014, ainsi qu'à la contribution des pêcheurs amateurs et à l'augmentation du nombre de consommateurs de poissons d'eau douce dans la wilaya, a indiqué Ahmed Zahaf.

Il prévoit une augmentation de la production des poissons des barrages cette année avec l'entrée en oeuvre prochaine d'un autre investisseur bénéficiaire du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej).

Par ailleurs, la station de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques a relevé une consommation des produits de mer de plus de 75,5 tonnes en 2014 contre 72 t en 2013. Une série de rencontres de sensibilisation a été programmée pour cette année en collaboration avec les dispositifs de soutien à l'emploi à travers les établissements de jeunes pour faire connaître les avantages offerts par l'Etat aux jeunes désirant investir dans le créneau de pêche continentale et l'aquaculture. Une démarche visant à encourager les pêcheurs de la wilaya à créer des associations de pêcheurs amateurs, a été entreprise l'an dernier en vue de réglementer l'exploitation des poissons des barrages et autres plans d'eau et promouvoir la pêche de plaisance.

APS

CONSTANTINE, RÉALISATION DE LA 1^{RE} EXTENSION DU TRAMWAY

Lancement des travaux en juillet

Le lancement de ce projet d'extension, prévu initialement pour la fin de l'année dernière, a été retardé pour des questions liées à la complexité des procédures administratives nécessaires pour ce type de projet.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les travaux de réalisation de la première extension du tracé du tramway, entre la cité Zouaghi et Ali-Mendjeli à Constantine, seront lancés en juillet 2015, a annoncé la représentation locale de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA).

Cette ligne vers la nouvelle-ville, dont les travaux ont été confiés à un groupement constitué d'une société algérienne et de deux entreprises étrangères, prévoit également une bretelle vers l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, a affirmé la même représentation à l'APS, précisant que le chantier est déjà "sur le point d'être installé pour une durée de travaux de 35 mois".

Le lancement de ce projet d'extension, prévu initialement pour la fin de l'année dernière, a été "retardé pour des questions liées à la complexité des procédures administratives nécessaires pour ce type de projet", a également fait savoir la représentation locale de l'EMA, ajoutant que les travaux sont estimés à 34 milliards



de dinars. S'étirant sur 10 km, en plus des 2,7 km de la bretelle, cette future ligne citée Zouaghi-Ali Mendjeli desservira l'aéroport Mohamed-Boudiaf, a encore indiqué la même représentation à l'APS, rappelant que l'étude technique de ce projet a été réalisée par un bureau d'études espagnol.

Transitant aussi par l'université Constantine-3, cette future extension de la

ligne du tramway améliorera notablement les conditions de déplacement des habitants d'Ali-Mendjeli et des dizaines de milliers d'étudiants.

Le premier tracé du tramway relie, depuis juillet 2013, le premier tracé du tramway le stade Benabdelmalek-Ramdane, au centre-ville, et la cité Zouaghi sur un linéaire de plus de 8 km.

B. M.

ORAN, ÉTABLISSEMENT HOSPITALO-UNIVERSITAIRE 1^{ER}-NOVEMBRE"

Inauguration d'une unité neurovasculaire

Une nouvelle unité de neurologie médicale "spécial accidents vasculaires cérébraux (AVC)" a été inaugurée au début du mois de février à l'Établissement hospitalo-universitaire "1^{er}-Novembre" d'Oran pour la prise en charge rapide des malades.

"Cette nouvelle unité neurovasculaire, qui prend en charge les malades atteints d'infarctus du myocarde, de dissections aortiques et autres accidents cardio-vasculaires, est la deuxième du genre en Algérie, après celle de Blida", a déclaré à l'APS la chef de service de neurologie, le docteur Dounyazad Badsî Gaouar, indiquant qu'une première malade thrombolysée, admise il y a moins de 48 heures à cette nouvelle unité, a récupéré toutes ses facultés.

"Il existe aujourd'hui un traitement approprié pour la prise en charge rapide du malade pour peu qu'il soit évacué 4 heures avant son AVC", a souligné cette spécialiste en neurologie médicale, rappelant que l'AVC est la première cause du handicap moteur et la 3^e cause de décès. Il y a près de 40.000 nouveaux cas d'AVC chaque année en Algérie, a-t-elle déploré, affirmant qu'"aujourd'hui, grâce à la volonté des pouvoirs publics et le ministère de tutelle, nous disposons d'une équipe médicale pour mieux prendre en charge les malades".

"L'AVC est un sérieux problème de santé



publique et touche des populations de plus en plus jeunes avec tout ce que cela suppose comme séquelles. Quelqu'un qui est paralysé subitement ou perd la parole, doit être évacué le plus tôt possible vers les services compétents, sinon il perd une partie du cerveau".

"Un scanner de 128 barrettes sera installé le 15 février prochain au niveau de cette unité neurovasculaire d'une capacité de 10 lits de soins intensifs de cardiologie, pour le diagnostic aisé des malades et permettre la thrombolyse", a annoncé, pour sa part, le directeur général de l'EHU

Oran, le docteur Mohamed Mansouri, qui a indiqué que cet établissement hospitalo-universitaire assure, à travers ses 43 services, des spécialités médicales de pointe.

Il est prévu le lancement prochain de la thérapie cellulaire au niveau du service d'hématologie et des greffes cellulaires. Une activité pour la prise en charge du pied vasculaire et du pied diabétique et autres pathologies artérielles, selon le même responsable qui soutient que l'EHU dispose d'une banque de sang de cordons ombilicaux. L'autre activité de pointe, la

OUARGLA

Une caravane sanitaire pour les zones enclavées

Une caravane sanitaire de la Protection civile (PC) a pris le départ, le 1^{er} mardi du mois de février, d'Ouargla vers trois localités enclavées relevant de la daïra de N'goussa, pour assurer des consultations médicales à leurs habitants, selon ce corps constitué. Cette caravane sanitaire, assurée par un staff médical et paramédical et dotée d'ambulances médicalisées, permettra d'assurer des consultations médicales et de distribuer des médicaments, à titre gracieux, aux habitants des localités de Debliche, El-Ogla et Ghars Boughoufala (N'goussa), a-t-on précisé.

Les activités de la caravane sanitaire, ayant débuté le 24 juin dernier et qui en est à sa septième sortie, s'inscrivent dans le cadre d'une campagne de solidarité avec les populations vivant en zones enclavées, initiée par la direction générale de la Protection civile en application des instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Plusieurs personnes vivant dans les zones enclavées et rurales, sur le territoire des daïras de Hassi-Messaoud, El-Hedjira, Touggourt, Blidet-Amor, Témachine, Mégarine et aujourd'hui N'goussa, ont ainsi bénéficié de consultations médicales et de médicaments, gratuitement, dans le cadre de cette campagne. L'opération a permis également de prodiguer des conseils de prévention sanitaire aux habitants, leur permettant de mieux se protéger contre les différentes maladies saisonnières et transmissibles, outre des risques d'intoxication au monoxyde de carbone, des accidents de la circulation et des risques d'envenimation scorpionique.

CONSTANTINE

Attribution prochaine de 4.200 logements CNEP-Immo

Le problème des 4.200 logements CNEP-Immo de Constantine, non encore attribués faute de VRD (voirie et réseaux divers), vient d'être résolu et les attributaires pourront bientôt rejoindre leurs appartements, a annoncé la direction du logement.

Le financement des travaux de VRD qui bloque l'attribution de ces logements depuis plus de quatre années, a été pris en charge par le trésor public, a-t-on affirmé de même source, précisant que les travaux en question seront lancés "incessamment et ne dureront pas plus de cinq mois".

La partie VRD ne figurait pas parmi les clauses des marchés de réalisation de ces logements CNEP-Immo, confiés à des entreprises étrangères, a-t-on expliqué.

Les bénéficiaires de ces habitations avaient observé plusieurs actions de protestation en raison de cet important retard.

APS

CONFLIT AU SOUDAN DU SUD

Les négociations de paix patinent

Les négociations pour un accord de paix au Soudan du Sud n'ont donné lieu à aucune avancée jeudi lors de la session finale des pourparlers engagés à Addis Abeba, alors que l'ultimatum fixé par les médiateurs expire à minuit, a indiqué une source diplomatique.

"Nous faisons tout notre possible pour respecter l'échéance, mais de nombreux problèmes restent à résoudre. Beaucoup reste à faire", a confié un diplomate impliqué dans les négociations cité par l'AFP. Les médiateurs est-africains ont donné aux chefs des deux camps belligérants, le président Salva Kiir et son rival et ancien vice-président Riek Machar, jusqu'au 5 mars à minuit (jeudi 21h GMT) pour parvenir à un accord de partage du pouvoir au sein d'un gouvernement de transition, censé mettre fin à la guerre. Les deux hommes ont chacun boycotté l'ouverture de cette session de négociations, le 23 février, et n'ont commencé à s'entretenir directement que mardi, lors d'une réunion dans la capitale éthiopienne. Jeudi matin, leurs pourparlers directs ont de nouveau été interrompus.

"Les négociations directes reprendront cet après-midi après un entretien des deux parties avec les médiateurs", a assuré un porte-parole de l'Igad, l'organisation est-africaine médiatrice.

Le 23 février, à l'ouverture de cette 8ème session de négociations en un peu plus d'un an, Mesfin Seyoum, le médiateur de l'Igad, avait qualifié ces pourparlers de discussions de la "dernière chance". Une extension des négociations au-delà de ce jeudi n'est pas envisagée pour l'instant. "Donner une nouvelle échéance ne peut qu'affaiblir ces négociations. Nous concentrons nos efforts pour obtenir un accord aujourd'hui", a martelé un autre diplomate. Le Soudan du Sud est ravagé, depuis le 15 décembre 2013, par des violences, qui, à l'origine, opposait une faction de l'armée fidèle au président Kiir à une autre, loyale à Riek Machar. Depuis, une vingtaine de groupes armés ou milices ont rejoint le conflit. Aucun bilan officiel n'est disponible, mais des observateurs parlent de dizaines de milliers de morts. Plus de 2 millions de personnes ont aussi été chassées de chez elles par les combats et atrocités à caractère ethnique qui les accompagnent.

IMMIGRATION CLANDESTINE

Près de 274.000 personnes entrés en UE en 2014

Près de 274.000 immigrants illégaux sont entrés dans l'Union européenne (UE) en 2014, un nombre en hausse comparé à 2013 qui a enregistré environ 100.000 personnes, indique l'Agence européenne pour la surveillance des frontières (Frontex). Dans un rapport, relayé jeudi par la presse polonaise, Frontex précise que la plupart des immigrants illégaux viennent de Syrie, un pays ravagé par la guerre, suivie de l'Erythrée, du Soudan du Sud, de la République démocratique du Congo (RDC), de l'Irak et de la Libye.

Selon la même source, la Libye est devenue "le principal point de départ pour les migrants" et cela en raison de l'instabilité qui règne dans le pays.

L'évolution de la situation liée au groupe Etat Islamique a aussi joué un rôle dans l'explosion du nombre des demandeurs d'asile, entrés dans l'UE en 2014, principalement à travers la Méditerranée. Le document signale également que 164.000 immigrants ont demandé l'asile dans l'UE au troisième trimestre de 2014 soit une hausse de 69 pc sur un an. Les syriens arrivent en tête avec 40.752 demandeurs.

Agence

IRAK

L'Etat islamique incendie un site pétrolier près de Tikrit

Les forces gouvernementales tentent de progresser à l'est de Tikrit, où se trouve le champ pétrolier d'Adjil, qui produisait, avant sa prise par les djihadistes en juin dernier, 25.000 barils de pétrole par jour.



Les djihadistes de l'Etat islamique (EI) ont incendié des puits du gisement pétrolier d'Adjil, à l'est de la ville de Tikrit, pour tenter de se protéger des frappes aériennes qui visent à les déloger de ce secteur, apprend-on jeudi auprès d'un témoin et de l'armée. L'armée irakienne, appuyée par des miliciens chiites coordonnés au moins en partie par des officiers iraniens, dont Kassem Soleimani, le chef de la force d'élite iranienne "Al Qods", a lancé cette semaine une vaste offensive pour reprendre à l'EI la ville natale de l'ancien dictateur Saddam

Husseini. La coalition internationale, formée par les Etats-Unis, est en revanche restée en retrait depuis le début de l'offensive, gênée par la présence iranienne sur le terrain.

Cette question a été évoquée par le vice-président américain Joe Biden lors d'une conversation téléphonique avec le Premier ministre irakien Haïdar al Abadi, mercredi, a indiqué la Maison blanche. "Nous avons dit depuis le début que les Etats-Unis ne se coordonneraient pas militairement avec les Iraniens", a insisté le porte-parole de Barack Obama, Josh

Earnest.

Les forces gouvernementales tentent de progresser à l'est de Tikrit, où se trouve le champ pétrolier d'Adjil, qui produisait, avant sa prise par les djihadistes en juin dernier, 25.000 barils de pétrole par jour, ainsi que du gaz naturel destiné à la centrale électrique de Kirkouk.

Pour ralentir leur avancée et se protéger des tirs des hélicoptères de l'armée irakienne, l'EI a incendié plusieurs puits mercredi après-midi, ont dit ces sources. Le gisement pétrolier d'Adjil est situé à environ 35 km au nord-est de Tikrit, ville

SYRIE, VIOLENTS COMBATS À ALEP

L'opposition veut négocier

De violents combats ont eu lieu jeudi à Alep tandis que le chef de l'opposition syrienne en exil a annoncé pour la première fois qu'il ne mettait plus le départ du président Bachar al-Assad comme condition préalable pour des négociations de paix.

Si le secrétaire d'Etat américain John Kerry a confié qu'une "pression militaire" serait peut-être nécessaire pour faire partir le président Assad, Moscou a en revanche annoncé une nouvelle réunion entre l'opposition et le régime en avril à Moscou. Dans la deuxième ville syrienne, "de violents combats et des bombardements ont opposé jeudi matin le régime et les rebelles dans l'ouest où a eu lieu l'attaque la veille", a affirmé à l'AFP le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane. L'explosion mercredi d'une puissante charge souterraine contre le siège des redoutables services de renseignement de l'armée de l'air et les combats qui ont suivi ont fait au total 34 morts dans les deux camps, selon l'OSDH.

Au cours d'une visite à Paris, le chef de l'opposition syrienne en exil, Khaled Khoja, a créé la surprise en énonçant "une nouvelle stratégie de lancer un dialogue



avec tous les groupes d'opposition et les personnalités qui veulent établir une nouvelle Syrie".

"Notre but ultime est d'être débarrassés de Bachar al-Assad, mais ce n'est pas une condition préalable au début du processus (de négociations). En revanche, il est nécessaire que ce processus conduise à un nouveau régime et une nouvelle Syrie libre", a-t-il souligné.

La question préalable du départ d'Assad et la volonté de la Coalition de vouloir se présenter comme le seul représentant de

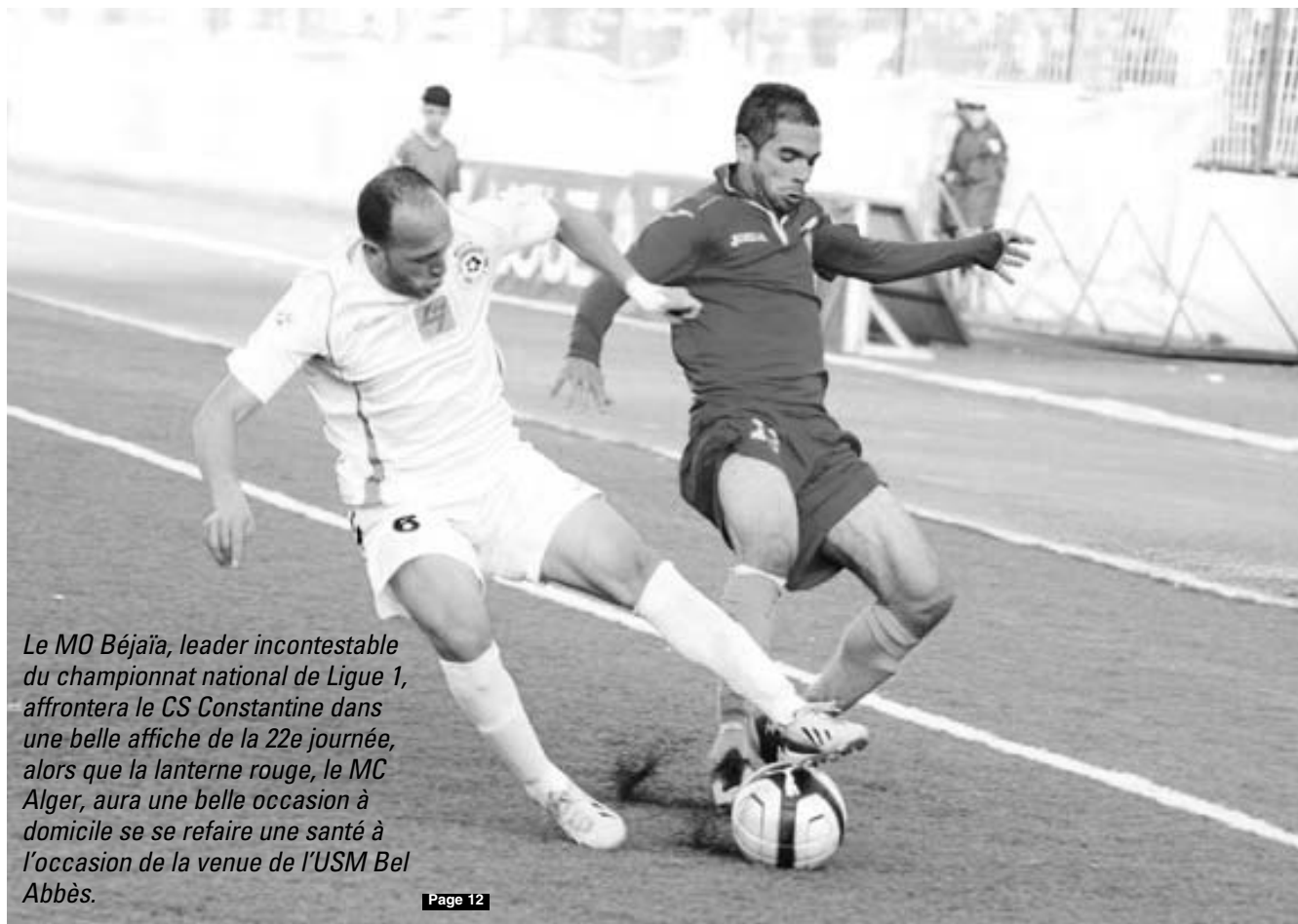
l'opposition a bloqué jusqu'à présent tout rapprochement entre l'opposition en exil et celle de l'intérieur.

"La déclaration de Khoja est positive", a déclaré à l'AFP à Damas Mounzer Khaddam, porte-parole du Comité de coordination nationale pour les forces du changement démocratique (CCND), principale coalition des opposants de l'intérieur. M. Khaddam a également accueilli favorablement l'absence de conditions préalables aux négociations.

Agence

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le leader en péril à Constantine



Le MO Béjaïa, leader incontestable du championnat national de Ligue 1, affrontera le CS Constantine dans une belle affiche de la 22e journée, alors que la lanterne rouge, le MC Alger, aura une belle occasion à domicile se se refaire une santé à l'occasion de la venue de l'USM Bel Abbès.

Page 12

STADE DU 5-JUILLET

La nouvelle pelouse semée la semaine prochaine

Le stade du 5-Juillet connaît une large opération de rénovation et de modernisation scindée en quatre phases et confiée à la société chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC).

Page 14

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le leader en péril à Constantine

Le MO Bêjaia, leader incontestable du championnat national de Ligue 1, affrontera le CS Constantine dans une belle affiche de la 22e journée, alors que la lanterne rouge, le MC Alger, aura une belle occasion à domicile se se refaire une santé à l'occasion de la venue de l'USM Bel Abbès.

PAR MOURAD SALHI

Les regards des puristes seront braqués ce soir vers la stade Chadli-Hamlaoui de Constantine qui sera le théâtre d'une belle affiche entre le MO Bêjaia et le CS Constantine. Véritable révélation de la saison, le MOB, qui reste sur une retentissante victoire face à l'ES Sétif, tentera de préserver son fauteuil de leader face à un adversaire en pleine crise. Les Constantinois, qui ont vécu une semaine mouvementée avec l'arrivée de l'entraîneur, François Bracci, compte profiter de cette belle occasion à domicile pour se refaire une santé. Les coéquipiers de Hamza Boulemdais, qui restent sur une amère défaite face à l'USM Alger, est appelé à réagir à domicile pour apaiser la contestation des supporters qui sont montés au créneau la semaine dernière. Mais, les Crabes ne comptent pas les écouter de cette oreille. Les poulx d'Abdelkader Annani comptent puiser dans leurs ressources nécessaires pour glaner les trois points de la victoire et maintenir leur bonne dynamique. Une chose est sûre, les débats s'annoncent



très disputés entre deux formations aux objectifs diamétralement opposés.

Le Doyen veut se faire une santé.

En bas du classement, le MC Alger qui n'est autre que la lanterne rouge recevra l'USM Bel Abbès au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Le

Doyen qui reste sur une amère élimination en Coupe de la Confédération africaine (CAF), tentera certainement à se faire une santé. Les coéquipiers de Hachoud qui restent scotchés à la dernière place au classement général, n'ont d'autre alternative que de l'emporter pour retaper leur moral. Confrontés à une sérieuse crise de

résultats cette saison, les Mouloudéens sont à la recherche d'un délice. Le duel s'annonce explosif où le moindre faux pas pour l'une ou l'autre équipe pourrait s'avérer fatal pour les deux clubs mal classés. L'USM Bel Abbès tentera de profiter du huis clos imposé par la Ligue nationale de football pour surprendre le Mouloudia local. L'USM Harrach, qui occupe actuellement la septième place au classement général avec un total de 29 points, accueillera la JS Saoura au stade 1^{er} Novembre d'El Harrach. Les Harrachins ont enregistré le retour de l'entraîneur Boualem Charef, comptent profiter de cette occasion à domicile pour glaner les trois points de la victoire et se mettre à l'abri de toute forme de crise, car les concurrents sont aux aguets. La JSK, qui reste sur une victoire à Bêchar face à la JS Kabylie, sera certainement mise à rude épreuve par des Harrachins qui ne jurent que par la victoire. L'entraîneur bêcharois, Henkouche, qui dirigera son deuxième match avec la JS Saoura, tentera certainement de confirmer aujourd'hui face aux gars de Lavergie.

M. S.

RAOURAUA À PROPOS DE LA LEVÉE DE SANCTIONS DE LA JSK

"Nous sommes contents de cette décision"

LEVÉE DES SANCTIONS SUR LA JSK Les Canaris retrouvent leur stade et leur public

La JS Kabylie retournera à son stade du 1^{er} novembre de Tizi-Ouzou et recevra en présence de son public ses adversaires en championnat de Ligue 1 algérienne de football à partir de ce week-end après la levée de sanction dont elle faisait l'objet depuis le début de saison, jeudi à Alger par les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF). Les membres de l'AG réunis en session ordinaire ont voté à l'unanimité la levée de la sanction infligée au club kabyle depuis la deuxième journée du championnat à la suite du décès de son joueur camerounais, Albert Ebosse lors du match face à l'USM Alger déroulé au stade de Tizi Ouzou. Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a précisé à cette occasion qu'une demande dans ce sens a été formulée par le club de la JSK comme le stipulent les règlements, avant d'appeler les supporters des Canaris à faire preuve de sportivité et fair-play dans les rencontres de leur équipe. Le JSK devrait accueillir le MC El Eulma dans son stade fêliche de Tizi Ouzou dès samedi prochain dans le cadre de la 22e journée du championnat.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a exprimé ce jeudi à Alger, sa "satisfaction" après la levée par l'assemblée générale de la FAF, de la sanction qui frappait la JS Kabylie depuis août 2014 et a exhorté les supporters à se bien comporter "pour éviter que des drames se reproduisent dans nos stades. On est content, la sanction a été levée pour la JS Kabylie. Le drame (la mort d'Ebosse, ndr) a frappé non seulement le club mais toute la famille du football algérien. De toutes les manières, les règlements sont clairs. Pour l'instant, le club va pouvoir revenir à son stade à Tizi-Ouzou", a déclaré Raouraoua à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de la FAF.

Les membres de l'AG réunis en session ordinaire ont voté à l'unanimité la levée de la sanction infligée au club kabyle depuis la deuxième journée du championnat à la suite du décès de son joueur camerounais, Albert Ebosse, lors du match face à l'USM Alger disputé au stade de Tizi-Ouzou.

"Nous souhaitons que les supporters de tous les clubs se tiennent bien dans les stades et dans les tribunes. Plus ils

nous aident, plus ils aideront également les autorités à lutter contre la violence dans nos stades", a-t-il ajouté. La JSK accueille le MC El Eulma dans son stade fêliche de Tizi Ouzou ce vendredi dans le cadre de la 22e journée du championnat. D'autre part, le premier responsable de la FAF a affirmé que son instance ne veut sanctionner personne mais les comportements antisportifs des supporters poussent la commission de discipline à sévir dans le cadre de la loi. "On est pas content quand la commission de discipline prend des sanctions contre des clubs. Notre souhait est de ne sanctionner personne. Nous ne voulons pas sanctionner les gens. Tout ce que nous demandons aux supporters est de se conduire correctement et sportivement dans les stades" a-t-il conclu.



AGO DE LA FAF

Adoption des bilans moral et financier

Les membres de l'AG ont donné le quitus au président de la FAF et au bureau fédéral pour la poursuite de leur mission. Des résolutions ont également été adoptées par les membres de l'instance fédérale. Elles concernent la création d'une Ligue nationale de Futsal, et la mise sur pied d'une société économique chargée de gérer l'hôtel 4 étoiles qui sera construit par la FAF, outre la résolution sur le budget prévisionnel-2015 de la Fédération.

LIGUE 1 14 joueurs perçoivent un salaire de plus 2 millions de dinars

Quatorze (14) joueurs de la Ligue 1 algérienne de football perçoivent un salaire mensuel de plus de 2 millions DA, alors que 83 autres touchent entre 1,2 et 1,9 millions DA, a révélé la Ligue de football professionnel (LFP) lors de son assemblée générale ordinaire tenue mercredi à Alger. Ces salaires jugés "aramineux" sont l'un des causes qui mettent l'avenir des clubs professionnels en danger, ce qui a emmené le vice-président de la LFP, Fawzi Gueili, à conseiller les membres de l'assemblée générale de revoir leur politique en la matière. Les chiffres dévoilés par la LFP montrent aussi qu'ils sont 59 joueurs à percevoir des salaires de 0 à 399.999 DA, 33 joueurs de 400.000 à 599.999 DA, 48 de 600.000 à 999.999 DA et 56 de 1.000.000 à 1.999.999 DA. Il faudra noter au passage, et selon les mêmes chiffres, que la catégorie des joueurs les mieux payés comptent un temps de jeu de l'ordre de 3,66 %. Les joueurs touchent de 800.000 à 999.999 DA sont les plus utilisés avec 23,57 % comme temps de jeu. Le constat est moins frappant en Ligue deux où les joueurs les mieux nantis touchent de 1,2 million à 1,9 million DA et ils sont au nombre de 10. La majorité des joueurs, à savoir, perçoivent un salaire de 0 à 399.999 DA. La Fédération algérienne de football (FAF) avait tenté d'ériger une nouvelle loi de plafonnement de salaires, par laquelle elle avait proposé de fixer de 800.000 à 1.200.000 DA le plus haut salaire attribuer aux joueurs internationaux, mais son projet, qui devait entrer en vigueur l'été dernier, a été voué à l'échec. Les présidents des clubs n'ont pas "joué le jeu", avait-on affirmé du côté de la FAF.

Les clubs recrutent de plus en plus des joueurs étrangers

Le nombre de joueurs étrangers bénéficiant de licences pour évoluer dans le championnat de Ligue 1 algérienne de football au titre de l'exercice 2014-2015 a augmenté de 13 par rapport à la saison précédente pour atteindre 32 éléments, soit un taux d'évolution de 68 %. Selon les statistiques dévoilées par la Ligue de football professionnel (LFP) lors de son assemblée générale ordinaire tenue mercredi à Alger, cette évolution n'est pas justifiée sur le terrain puisqu'il y a eu des cas de joueurs étrangers engagés sans limites. Alors que l'on avait noté une moyenne de 38 minutes pour chaque joueur la saison dernière, le chiffre a baissé de deux minutes au cours de la première partie de la saison en cours. Plus, selon le vice-président de la LFP, Fawzi Gueili, il y a des joueurs de cette catégorie qui n'ont même pas bénéficié d'une seule minute avec leurs clubs respectifs depuis qu'ils ont été engagés. Un constat qui pousse à s'interroger sur les raisons de leurs engagements avec tout ce qui en découle comme dépenses inutiles. Pour cet exercice, la Fédération algérienne de football (FAF) a autorisé les clubs de Ligue 1 à recruter trois joueurs étrangers au lieu de deux, comme c'était le cas jusque-là, mais seulement deux d'entre eux ont le droit d'être sur le terrain lors d'un match officiel.

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL

Raouraoua appelle Kerbadj à aller au bout de son mandat

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, a appelé jeudi le président de la Ligue du Football professionnel (LFP), Maïfoud Kerbadj à aller au bout de son mandat après que ce dernier a annoncé son départ à la fin de la saison en cours. "Le football algérien a besoin des compétences pour aller de l'avant et Kerbadj en fait partie. Mon souhait est de le voir aller au bout du mandat pour lequel il a été élu par les membres de l'assemblée générale de la LFP", a déclaré Raouraoua à la presse à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF tenue jeudi à l'hôtel Sheraton. Kerbadj, qui devait rendre le tablier mercredi lors de l'assemblée ordinaire de la LFP, a consenti à poursuivre sa mission jusqu'à la fin de la saison en insistance des présidents et représentants des clubs des deux Ligues 1 et 2, membres de l'assemblée. En poste depuis la création de la LFP, soit depuis juillet 2011, Kerbadj a justifié sa décision de rendre le tablier à un peu plus d'une année de la fin de son mandat, par des "raisons de santé". "On lui souhaite un prompt rétablissement, mais on espère aussi qu'il revienne à de meilleurs sentiments et réponde favorablement aux attentes des membres de l'assemblée générale qui lui avaient fait confiance lorsqu'ils l'avaient élu à la tête de la LFP", a insisté Raouraoua.

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Mansouri évoque le retour d'Abdoun et encense Hanni

Le retour de Djamel Abdoun en sélection algérienne de football pourrait se faire à l'occasion du tournoi de Doha prévu fin mars, a indiqué jeudi le sélectionneur national adjoint Yazid Mansouri qui n'a pas tari d'éloges aussi sur Sofiane Hanni, le milieu de terrain de Malines, club de première division belge.

"Abdoun (Lokeren/Belgique, ndr) fait partie des joueurs avec lesquels je m'entretiens régulièrement pour connaître leurs nouvelles d'autant plus qu'il est en train de les suivre en vue d'une éventuelle convocation en équipe nationale", a déclaré Mansouri à l'APS, en marge de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), tenue à l'hôtel Sheraton.



Abdoun, qui avait pris part avec les Verts à la Coupe du monde de 2010 en Afrique du Sud, n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis décembre 2012. A l'époque, l'ex-sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, souhaitait l'intégrer dans la liste des 23 concernés par la Coupe d'Afrique de 2013 en Afrique du Sud, mais le joueur, qui évoluait pendant ce temps là en Grèce sous les couleurs de l'Olympiakos, a décliné l'invitation pour blessure. Abdoun (29) évolue actuellement à Lokeren, club belge de première division qu'il a rejoint lors du précédent mercato d'hiver après une expérience d'une année et demie à Nottingham Forest (Div 2, Angleterre). "A présent Abdoun souffre d'une blessure aux adducteurs. Il se soigne au Qatar et d'après ce qu'il m'a dit, sa blessure n'est pas méchante, il devrait même reprendre la compétition bientôt. Cela nous permet de l'intégrer dans

nos plans en prévision des prochaines échéances", a ajouté Mansouri. L'assistant du Français Christian Gourcuff à la barre technique des Verts a révélé en outre qu'il était intéressé également par les services d'un autre joueur évoluant dans le championnat belge, en l'occurrence Sofiane Hanni, qu'il a d'ailleurs suivi dans quelques rencontres. "J'ai effectué dernièrement une tournée en Belgique et cela m'a permis de voir à l'œuvre quelques joueurs algériens évoluant dans ce pays, à l'image de Sofiane Hanni que j'ai trouvé bon et surtout adroit. C'est un milieu offensif qui a le profil pour être sélectionnable. Maintenant, je ne peux pas vous

dire s'il sera appelé ou non pour le tournoi de Doha", a ajouté l'ancien milieu de terrain du FC Lorient (Ligue 1, France). Hanni (24 ans) a débuté sa carrière professionnelle au FC Nantes (Ligue 1, France) en 2011. Au bout d'une saison, il a choisi de "s'exiler" en Turquie où il a joué pour deux clubs : Kaisersyi Erziyspor et Ankara spor, lors des deux saisons suivantes. L'été dernier, il a de nouveau changé de club pour opter à Malines. Avec sa nouvelle équipe il a inscrit 5 buts jusque-là. La sélection algérienne disputera deux matchs amicaux dans le cadre du tournoi de Doha face au Qatar et à Oman respectivement le 26 et le 30 mars en cours.

Fekir : la balle est dans son camp, et comme l'avait déjà précisé le président de la FAF ainsi que le sélectionneur national, le joueur doit prendre sa décision lui seul, on ne fera aucune pression sur lui. Maintenant s'il choisit d'opter pour l'Algérie, il sera le bienvenu, dans le cas contraire, on lui souhaite bonne chance", a-t-il poursuivi.

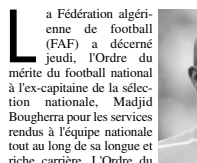
Véritable révélation de la Ligue 1 française cette saison, Fekir (9 buts) et 8 passes décisives en championnat) a déclaré récemment qu'il avait tranché sur sa nationalité sportive, un choix qu'il a promis de rendre public au courant de ce mois de mars. "Personnellement, je n'ai aucune indication à propos de la décision qu'il va annoncer. Je n'ai pas discuté avec lui. Le plus important est qu'il fasse son choix avec conviction", a encore dit Mansouri.

SELECTION ALGERIENNE DE FOOTBALL 23 joueurs seront retenus pour le tournoi de Doha

"On établira d'abord une liste élargie de 30 joueurs qui sera rendue publique dans les prochaines heures, avant d'en choisir 23 pour participer au tournoi de Doha", a déclaré Mansouri aux journalistes en marge de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF) tenue à l'hôtel Sheraton. Les Verts donneront la réplique, dans le cadre du tournoi de Doha, aux sélections de Qatar et d'Oman respectivement les 26 et 30 mars en cours. Ce sera leur première sortie depuis la Coupe d'Afrique des nations organisée en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février 2015) et au cours de laquelle ils étaient éliminés en quarts de finale. En vue du rendez-vous de Doha, le staff technique national compte mettre à l'essai certains nouveaux joueurs, a encore précisé l'ancien capitaine des Verts des années 2000, sans pour autant dévoiler les noms des éléments appelés à porter le maillot national pour la première fois. "Ce sera une occasion pour la redistribution des cartes. On est en train de suivre certaines joueurs qui émergent du lot aussi bien en championnat algérien qu'à l'étranger, et certains d'entre eux seront convoqués pour le tournoi de Doha", a annoncé le sélectionneur national adjoint. La sélection nationale des joueurs locaux avait clôturé la veille un stage de deux jours que l'entraîneur national, le Français Christian Gourcuff, avait organisé pour voir à l'œuvre certains éléments susceptibles d'être retenus pour le tournoi de Doha et avec lesquels il compterait injecter un sang neuf dans l'effectif des Verts.

EQUIPE NATIONALE

Madjid Bougherra décoré de l'Ordre du mérite du football national



La Fédération algérienne de football (FAF) a décerné jeudi, l'Ordre du mérite du football national à l'ex-capitaine de la sélection nationale, Madjid Bougherra pour les services rendus à l'équipe nationale tout au long de sa longue et riche carrière. L'Ordre du mérite a été remis, avant l'entame des travaux de l'assemblée générale ordinaire de la FAF, au frère du joueur par le président de l'instance fédérale, Mohamed Raouraoua, le président du comité olympique et sportif algérien Mustapha Berraf et le général major Megueded Beniziane, chef des services des sport de l'ANP a été, lui aussi, honoré par la FAF, pour son soutien pour le football national en général et l'équipe nationale en particulier.

BOXE-WSB, 8E
JOURNÉE)**L'Algérie
face à la Russie
aujourd'hui à
Blida**

La franchise algérienne qui a réalisé sa première victoire lors de la journée précédente devant son homologue chinoise des Dragons (3-2), est en stage au complexe sportif de Chérag, sous la houlette des entraîneurs nationaux Marchoud Bahous, Rabah Hamadache et Ouadahi Boualem, pour préparer cette rencontre qui s'annonce très difficile. L'Algérie sera représentée dans cette rencontre du groupe (A), prévue en cinq combats par Khentache Mohamed Lamine (52 kg), Benbaziz Réda (60 kg), Nemouchi Younès (69 kg), Kassel Nabil (81 kg) et Khamchane Mourad (+91 kg). Le jeune boxeur, Khentache, vice-champion d'Algérie ouvrira le bal face à Vetkin Vasilii. Il sera suivi par Benbaziz, médaillé d'or aux jeux méditerranéens-2013 face à Abdurashidov Adlan, ensuite par Nemouchi qui croisera les gants avec Butaev Radzhab, alors que Kassel (81 kg) affrontera Silyagin Pavel. Le dernier combat de cette soirée pugilistique est programmé dans la catégorie des (+91kg) entre Khamchane et Gimbatov Gasan. Les Desert Hawks d'Algérie prennent part à cette compétition pour la troisième année consécutive. Le groupe B, quant à lui, est composé des Condors d'Argentine, Astana du Kazakhstan, Italia Thunder d'Italie, Knockouts des Etats-Unis, Hussars de Pologne, Baku Fires d'Azerbaïdjan, Hurricanes de Porto Rico et Caciques du Venezuela. La première rencontre de la franchise algérienne prévue le 16 janvier contre l'équipe Russian boxing, finaliste de la Saison II, et demi-finaliste de la 4e édition, avait été reportée en raison du froid glacial qui avait sévit dans la ville russe devant abriter ce rendez-vous.

**VOLLEY-BALL, COUPE
D'ALGÉRIE
ESS-NRBBA
et OMKM-EFFAA,
les affiches du
dernier carré**

Les demi-finales de la coupe d'Algérie de volley-ball (seniors-messieurs), prévues les 27 et 28 mars, mettront aux prises l'ES Sétif au NR Bordj Bou-Arréridj d'une part et l'OMK Milia à l'EFF Ain Azel d'autre part. Le derby des hauts plateaux entre l'ES Sétif, vainqueur du trophée en 2013, et le NR Bordj Bou-Arréridj, tenant du titre, sera la grande affiche du dernier carré, même si les Bordjis vainqueurs à 5 reprises de la Coupe et leaders actuels du championnat cette saison partent avec un petit avantage. L'autre demi-finale mettant aux prises l'OMK Milia à l'EFF Ain Azel, deux équipes du milieu de tableau en championnat, reste plus incertaine tant le niveau des deux équipes est proche. En 2014, le NR Bordj Bou-Arréridj avait remporté le trophée pour la cinquième fois de son histoire en s'imposant devant le MB Béjaïa sur le score de 3 sets à 0.

STADE DU 5-JUILLET

**La nouvelle pelouse "semée"
la semaine prochaine**

Le stade du 5-Juillet connaît une large opération de rénovation et de modernisation scindée en quatre phases et confiée à la société chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC).

La nouvelle pelouse du stade olympique 5-Juillet d'Alger "sera semée à partir de la semaine prochaine", a indiqué, jeudi, Farid Boussaad, représentant de Sarl Vegetal Design (SVD) chargé de la pose du gazon naturel. "Nous avons installé le système de drainage, d'arrosage automatique et même l'avant-dernière couche constituée de cinq types de sables raménés de la région de Tébessa. La transportation du substrat hybride qui est au niveau du port d'Alger, commencera vendredi et la pelouse sera semée progressivement à partir du 10 mars", a expliqué Boussaad à l'occasion d'une visite sur site du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Le stade du 5-Juillet connaît une large opération de rénovation et de modernisation qui a été scindée en quatre phases et confiée à la société chinoise China state construction engineering corporation (CSCEC). La première phase (achevée) concerne la réfection des gradins (consolidation, étanchéité...), la seconde (en cours) consiste à la modernisation générale de l'infrastructure (gazon, sanitaire, sièges, buvettes, billetterie électronique, centre de presse...), la troisième phase est prévue avant la CAN-2017 avec, notamment, la



réalisation de pôles commerciaux autour du stade, alors que la 4^e et dernière phase permettra la couverture des tribunes et l'augmentation de la capacité du stade et elle se fera après 2017. Le responsable de Sarl vegetal design a fait savoir que le gazon du 5-Juillet est de la même qualité que ceux installés dans les stades qui accueilleront les rencontres de l'Euro-2016 en France. "La terre végétale permet à la fois la perméabilité et la rétention modérée des eaux grâce à de nouvelles techniques. Après la poussée finale de l'herbe, le gazon sera opérationnel dans 5 ou 6 semaines maximum", a-t-il précisé. "Malgré les fortes pluies qui se sont abattues sur Alger, aucune goutte d'eau n'a stagné. C'est une preuve de la bonne efficacité du système de drainage. Dorénavant, aucun match ne sera interrompu au 5-

Juillet à cause d'intempéries", a assuré le représentant de Sarl vegetal design. "Après la pose du gazon, nous allons aussi refaire la piste d'athlétisme qui sera comme celle du stade olympique de Berlin avec du bleu et du gris. Enfin le 5-Juillet sera à la hauteur des plus grands stades du monde", a assuré Farid Boussaad. Avant le stade du 5-Juillet, Tahmi et Zoukh ont visité le stade de Baraki d'une capacité de 40.000 places, qui connaît un taux d'avancement estimé à 42 %. Ils ont procédé ensuite à l'inauguration officielle du centre de regroupement des équipes nationales à Souidania. "Les travaux avancent bien au stade du 5-Juillet. Cette infrastructure, chère à tous les Algériens, retrouvera son plein rayonnement", a promis le ministre des Sports.

HÔTEL 4 ÉTOILES DE LA FAF

Il sera réceptionné en 2018

L'hôtel quatre étoiles de la Fédération algérienne de football (FAF), dont les travaux de construction débuteront prochainement, devrait être réceptionné en 2018, selon le président de la FAF Mohamed Raouraoua. "L'hôtel de la FAF sera prêt en 2018. Nous avons décidé ce jeudi de créer une société économique qui sera chargée de toutes les procédures administratives et financières pour la réalisation de ce projet, et également pour bénéficier des avantages très importants que nous offre l'Etat notamment des crédits sans intérêts que nous a promis Abdelmalek Sellal, que je remercie à cette occasion", a déclaré Raouraoua à la presse à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la FAF. Le président de la FAF avait annoncé, en 2012, la construction d'un hôtel 4 étoiles sur une superficie de 7.000 m² au niveau de l'assiette globale du siège de la Fédération à Dély-Brahim. Pour entamer la prochaine étape dans la réalisation de cet hôtel, qui constituera une sorte de "machine à sous" pour la FAF dans le futur, les membres de l'AGO ont adopté, ce jeudi, une résolution pour la mise sur pied d'une société économique de 10 millions de dinars de capital, et dotée d'un fonds de 750 millions de dinars pour entamer les travaux de la construction. "Toutes les procédures administratives ont été accomplies. Le premier

avis d'appel d'offres national et international pour la réalisation de cet hôtel avait été lancé. Le second appel d'offres pour le choix de l'entreprise qui sera chargée de la construction se fera la semaine prochaine selon la loi", a-t-il précisé. L'Hôtel de la FAF sera géré en collaboration avec la chaîne internationale Sheraton Resort et Towers a précisé le patron de la FAF.

**Inauguration du Centre de
regroupement des équipes
nationales à Souidania**

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi et le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, ont officiellement inauguré, jeudi, le centre de regroupement des équipes nationales à Souidania, une infrastructure pouvant accueillir jusqu'à 400 sportifs de différentes disciplines. "Depuis hier (mercredi, ndlr) plusieurs équipes nationales sont entrées en stage dans ce centre de regroupement qui représente un acquis considérable pour notre élite sportive", s'est félicité Tahmi à l'occasion de l'inauguration de l'infrastructure. Le centre réalisé par l'entreprise égyptienne Arab Contractors, compte notamment 400 lits, un grand restaurant, une salle polyvalente, une piscine semi-olympique (25m), une salle omnisport, une unité de soins et récupération ainsi qu'un espace de

détente. La gestion du Centre de regroupement des équipes nationales à Souidania a été confiée au président de la Fédération algérienne de lutte, Rabah Chebbah. "A partir de vendredi, les sélections nationales de judo, de basket-ball, d'athlétisme et de badminton seront en regroupement au niveau du centre", a déclaré Chebbah à l'APS. Une opération d'extension est en phase de lancement avec la réalisation d'une piscine olympique de 50 m (8 couloirs) plus un bassin externe, une salle spécifique pour les sports de combat, un terrain d'athlétisme et une grande salle omnisport avec des gradins. Outre le centre de Souidania, le ministre des Sports et le wali d'Alger, ont visité le stade de Baraki (en construction) et le stade olympique du 5-Juillet d'Alger (rénovation et modernisation). A la fin de cette visite, Tahmi et Zoukh ont été rejoints par le ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem, pour l'inauguration d'une salle de Fitness pour femmes au centre de golf du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (OCO). "Les inscriptions pour la salle fitness dotée de sauna et d'espaces de massage seront ouverts symboliquement le 8 mars coïncidant avec la journée de la femme", a annoncé le directeur général de l'Office du complexe olympique, Youcef Kara.

LES PORTES DU SOLEIL, ALGÉRIE POUR TOUJOURS EN AVANT-PREMIÈRE

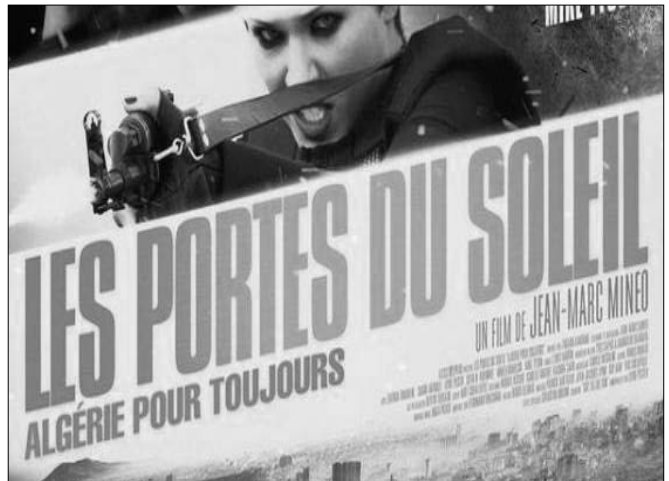
Une première dans les annales du cinéma algérien !

Reprenant, dans ce que l'on peut voir dans la bande-annonce, les codes qui font le succès du genre, une lutte entre le "bien" et le "mal", de l'action et beaucoup de rebondissements, *Les portes du soleil. Algérie pour toujours*, ajoute, par ailleurs, une certaine « dose » d'Histoire.

PAR IDIR AMMOUR

L'avant-première du film *Les portes du soleil. Algérie pour toujours*, la dernière réalisation de Jean-Marc Minéo, sur un scénario coécrit avec le producteur et acteur Zakaria Ramdane, en prenant pour cadre la ville d'Oran, a eu lieu jeudi dernier devant des officiels, un parterre de journalistes et de professionnels de cinéma, en présence du réalisateur à la salle Ibn-Khaldoun. Entre fiction inspirée par les heures sombres de la fin de la colonisation française en Algérie et film d'action empruntant ses codes au cinéma américain, le long métrage *Les portes du soleil*, du réalisateur français Jean-Marc Minéo, conjugue scénario improbable et casting surprenant pour divertir le spectateur. Le réalisateur, mettant, notamment, en scène Smaïn Faïrouze, plus connu comme humoriste, dans le rôle du « méchant », ou encore, faisant appel à la chanteuse française Loire Pester ou au boxeur Mike Tyson. Le film aurait, par ailleurs, coûté la modique somme de 4 millions de dollars, d'autant plus modique qu'elle fut entièrement réunie par Zakaria Ramdane, directeur de la boîte de production V Production, qui déclare à ce titre : « J'avais déposé le scénario au ministère de la Culture, mais il n'a pas été retenu par la commission. » Le scénario apparaît, en effet, de par le court synopsis officiel, comme très fidèle aux classiques du genre, c'est-à-dire un scénario « minimaliste », voire presque anec-

dotique, étant davantage le prétexte aux scènes d'action. Reprenant, en effet, dans ce que l'on peut voir dans la bande annonce, les codes qui font le succès du genre, une lutte entre le « bien » et le « mal » incarné par deux personnages charismatiques, de l'action et surtout beaucoup de rebondissements, le film de Jean-Marc Minéo, *Les portes du soleil. Algérie pour toujours*, ajoute, par ailleurs, une certaine « dose » d'Histoire. En effet, la ville d'Oran revoit surgir le spectre de l'OAS, l'organisation ici dirigée par un certain Slimane, incarné par Smaïn Faïrouze, tente de conquérir la ville en y semant la terreur, mais un homme Jawed (Zakaria Ramdane), membre des services secrets, « va se dresser contre eux ». Quant à l'ex-champion du monde de boxe, l'Américain Mike Tyson, pourtant présenté comme tête d'affiche, ne fait, en revanche, qu'une très brève apparition, de surcroît inexplicable. Invité lors du débat après la projection à expliquer ce choix, très éloigné de la vérité historique dans la représentation de cette organisation d'extrême droite, le réalisateur a dit avoir voulu éviter « une forme de documentaire » et ne pas insister sur « une opposition politique » entre les protagonistes du film. « Peu de jeunes savent aujourd'hui ce qu'a été l'OAS », dira-t-il pour expliquer ce choix scénaristique, abordé comme « un substrat (narratif) » pour « justifier » la « folie » du méchant de son film, a soutenu le cinéaste qui parle pourtant de sa « fierté » de « montrer un héros algérien » auquel les



« Maghrébins de France » pourraient s'identifier. Produit par l'acteur principal du film « *Les portes du soleil* » (sous-titré « *Algérie pour toujours* ») sera distribué dans plusieurs pays, dont la France, le Japon, les États-Unis et la Russie, a indiqué Zakaria Ramdane. Il sortira le 18 mars, à Alger et à Oran. Le long métrage est, par ailleurs, très éloigné des films financés par le ministère de la Culture, le réalisateur notant à ce titre que « les cinéastes sont obligés d'aller vers des sujets « sensibles » avec un contenu très

social pour pouvoir être financés », il ajoute vouloir renouer avec l'âge d'or du cinéma algérien. « Mon but est de retrouver des queues de spectateurs devant les cinémas, comme dans les années 70. »

L. A.

3^e RENCONTRE NATIONALE DE LA POÉSIE FÉMININE

Parole de femmes à Koléa

La 3^e édition de la rencontre nationale de poésie féminine a été ouverte, jeudi, à la Maison de la culture Ahmed-Aroua de Koléa (Tipasa), avec la participation de 25 poétesses représentant différentes wilayas. Selon ses organisateurs, chaque soirée poétique sera suivie de débats et critiques dirigés par des docteurs es lettres (en littérature et grammaire notamment), à savoir Saïda Derouiche, Sabah Lakhdari et Racha Rachida, respectivement issues des universités de Batna, Aïn Defla et de Sidi Bel-Abbes. Les participantes à cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 8 mars prochain et qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme, sont issues de 23 wilayas. Parmi elles, des figures de proue de la scène littéraire nationale, dont les poétesses Mokhtari Karima (Alger), Karima Ouzène (Koléa), Ada Assas (Guelma) et Benrabah Fatma-Zohra (Aïn Defla). « Ce rendez-vous annuel est une opportunité pour la promotion de la littérature féminine, en lui conférant la place qui lui sied sur la scène culturelle nationale, tout en offrant aux poétesses participantes un espace de rencontres et d'échanges avec les critiques pour faire montre de leurs talents », a estimé le directeur de la Culture de la wilaya, Djilali Zebda, dans son allocution d'ouverture de cette rencontre. L'opportunité est également offerte aux participantes pour découvrir les richesses archéologiques et culturelles de Tipasa, à travers la visite de ses différents sites touristiques. Un gala artistique andalou leur sera également dédié à la clôture de cette manifestation.

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME

La bibliothèque d'Alexandrie rend hommage à Djamila Bouhired

Des films retraçant le parcours de femmes ayant marqué l'histoire, dont la militante algérienne Djamila Bouhired, seront projetés du 5 au 26 mars à la bibliothèque d'Alexandrie (Egypte). Au programme de cet hommage organisé à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme (8 mars), la bibliothèque projettera le film *Djamila* du réalisateur égyptien Youssef Chahine. Cette œuvre (1958)

revient sur le combat de la moudjahida algérienne contre l'occupation française. Le programme débutera, jeudi, par la projection de *Madame Curie* (1943) de l'américain Marvin Leroy sur la vie de la physicienne Marie Curie qui a découvert avec son époux Pierre Curie le polonium et le radium. Cette découverte a valu aux deux chercheurs le prix Nobel de physique en 1903. *The miracle Worker*, inspiré de la vie de l'écrivaine et activiste

américaine Helen Keller, première aveugle, sourde et muette titulaire d'une licence en littérature, sera présenté le 12 mars. Le programme de la manifestation cinématographique sera clôturé par la projection le 26 mars du film *Evita*, épouse de l'ancien président argentin Juan Peron. Le film a été produit en 1996 par le réalisateur britannique Alan Parker.

FESTIVAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE

Lever de rideau à Annaba

Le rideau s'est levé, jeudi à Annaba, sur le 4^e Festival national de la production théâtrale féminine, un rendez-vous culturel devenu incontournable. L'ouverture de cette 4^e édition du festival a connu un moment fort avec l'hommage rendu à la défunte comédienne Fatiha Berber, grande figure du théâtre et du cinéma algériens, en présence de nombreux dramaturges, critiques et artistes dont Doudja Achachi, Amina Medjoubi et Saïd Hilmi. Un diapo-

rama consacré à la défunte a été projeté au cours de la séance d'ouverture qui a été suivie de la présentation, en hors compétition, de la pièce *Ars Eddam* (La fête du sang), produite par le Théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba. Cette 4^e édition, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, met en lice 12 œuvres signées par les troupes des théâtres régionaux de Constantine, de Batna, de Béjaïa, d'Oum-El-Bouaghi et de Tizi- Ouzou, et par les compagnies de Tamanrasset, d'Oran et de

Saïda, a indiqué la commissaire du festival, Sakina Mekkiou (Sonia). Des représentations dans des cités universitaires et des spectacles pour enfants sont également prévus durant le festival qui donnera également lieu à des conférences sur le parcours de la défunte artiste Fatiha Berber, ainsi qu'à des lectures de textes théâtraux. Une exposition intitulée « empreintes », illustrant en photos le parcours de la regrettée Fatiha Berber, a été organisée dans le hall du théâtre.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TIZI-OUZOU
ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHÉS

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et suite à l'avis d'appel d'offre nationale restreint n°02/CHUT.O/2015 portant sur fourniture de consommable de radiologie, paru dans les quotidiens de "Midi Libre" du 28/01/2015 et " du 28/01 الأربعاء le BOMOP de la semaine du 01/02/2015 au 07/02/2015 le centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires de l'attribution provisoire des marchés en se basant sur les critères de choix prévus dans le cahier des charges, notamment l'article 16.

Désignation du lot	Soumissionnaire	N° d'identification fiscale	Note technique	Note financier	Note global	Montant de l'offre en TTC		Délai de livraison	Obs
						Min	Max		
CONSUMMABLE DE RADIOLOGIE	SARL MEDICAL AG	000416096497149	53	40	93	22 338 779.58	25 310 318.90	24 heures	Mieux disant

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire des marchés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre techniques et financières.
 Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission ministériel dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Midi Libre n° 2423 - Samedi 7 mars 2015 - Anep - 311 266

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU/SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI/BUREAU DES CONSTRUCTIONS ET DE L'EQUIPEMENT SCOLAIRE
NIF : 41201 300 00 150 94

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article n°49 alinéa 02 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°22/CDE/2014 paru dans le quotidien national " النهار الجديد " en langue nationale du 04/11/2014 et le quotidien national "Midi Libre" en langue française du 04/11/2014 relatif à la Réalisation d'un lycée type 1000/300 R à la commune d'IFERHOUNENE - LEP IFERHOUNENE en remplacement OP NK5.622.1.262.115.13.02 et qu'à l'issue de l'analyse des offres technique et financière, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Lot	Soumissionnaire retenu	Montant TTC (DA)	Délai d'exécution	Observation
Lot n°01 : Bloc administration, auditorium et Pédagogique en TCE	ETB.TCE KISSOUM DJILLALI TIZI OUZOU NIF : 180155000116137	186.979.560,30 DA	23 mois	Offre moins,disante
Lot n°02 : Plomberie sanitaire, chauffage central et équipement B.A.E.	E.T.C.PE MEDAOURI HOCINE TIZI OUZOU NIF : 151153301300196	29 373 025,50 DA/TTC	130 jours	Offre moins disante
Lot n°03 : Bloc logement en TCE	Déclaré infructueux pour motif offre excessive			
Lot n°04 : Voirie et réseaux divers	Déclaré infructueux pour motif offre excessive			
Lot n°05 : Bloc salle de sport, demi-pension et locaux techniques en TCE	Déclaré infructueux pour motif offre excessive			
Lot n°06 : Mur de clôture (Réservé aux micros entreprises)	EPITB/TCE KHIDES LYES TIZI OUZOU NIF : 189155700451121	15.152.026,50 DA/TTC	75 jours	Offre moins disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première date de publication du présent avis auprès de la commission des marchés publics conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété

Midi Libre n° 2423 - Samedi 7 mars 2015 - Anep - 311 270

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
Daira de Sidi Khouiled
Commune de Hassi Ben Abdellah
 N I F : 098530129101333

Avis D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article N° 49 du décret présidentiel N° :10/236 du 07/10/2010 portant le règlement des marchés publics modifié et Complété.

Et Suivant le procès d'analyse N° : 12-13/2015 du 17/02/2015

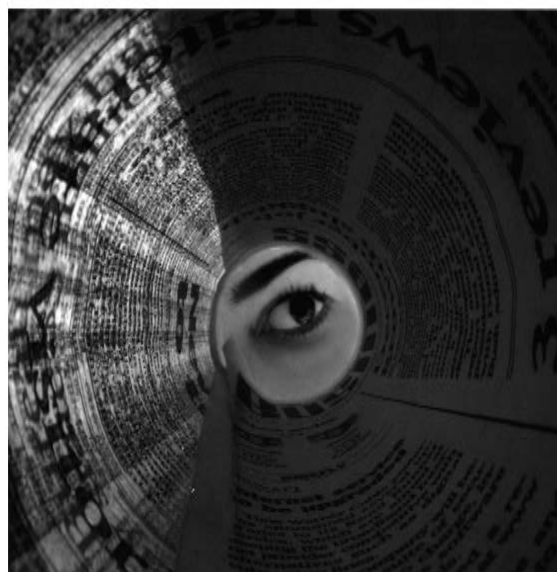
Le président de l'Assemblée communale de Hassi Ben Abdellah lance l'attribution provisoire de l'appel d'offre nationale restreinte N° : 04/2015. Apparu dans les journaux:« Midi Libra» au date du 22/01/2015 et « النهار » au date du 22/01/2015 et « le BOMOP» Comme suite :

N°	Nom du projet	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Délais	Remarque
APPELLE D'OFFRE NATIONALE RESTREINTE N° 04/2015 DU 22/01/2015					
01	Réalisation des routes urbaines aux cités HAMEL DAHMAN sur une distance de 2200 m/l.	SARL SATRECH BENBRAHIM NIF099830012223784	35.654.229.00 DA	03 MOIS	mieux-disant
02	Réalisation route urbaine à partir Cités Mohammed Boudiaf vers Cités Martyr HAMEL DAHMANE sur une distance de 1200 m/l	SARL SATRECH BENBRAHIM NIF099830012223784	19.079.424.00 DA	03 MOIS	mieux-disant

Toutes Soumissionnaire qui contestent ce choix. Peut introduire un recoure auprès de la comité des Marchés Qualifier dans un délais de 10 jours de la première apparition de cette avis dans les journaux ; et un délais 03 jours pour consulter les détails de l'analyse des offres, Conformément aux dispositions de l'article N° 144 et 125 du décret présidentiel N°: 10/236 du 07/10/2010 Portant le règlement des marchés public modifier et Complété

Midi Libre n° 2423 - Samedi 7 mars 2015 - Anep - 311 552

Midi
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

DANGERS D'UNE CONSOMMATION EXCESSIVE DE SEL

L'appétence se joue dès la naissance

Hypertension artérielle, infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral (AVC)... les dangers d'une consommation excessive de sel sont nombreux et avérés. Pourtant, certains conservent le réflexe de resaler systématiquement leur nourriture, avant même d'y avoir goûté. Cette mauvaise habitude aurait-elle son origine dans la petite enfance ?

Des chercheurs du Monell Chemical Senses Center de Philadelphie, aux Etats-Unis, ont démontré que l'introduction précoce du sel dans l'alimentation des nourrissons aurait un impact sur leurs habitudes de consommation, plus tard dans la vie.

Ils se sont intéressés à 61 nourrissons de 2 et 6 mois, qui se sont vu proposer - ces deux âges successivement - trois biberons différents. Le premier était rempli d'eau pure, sans adjonction de sel. Le deuxième contenait 1 % de sel, soit le taux habituellement constaté dans les potages au poulet vendus outre-Atlantique. Le troisième enfin avait une teneur en sel de 2 %, ce qui même pour un adulte, est un taux excessif.

Résultat, à deux mois les nourrissons ont en majorité rejeté les préparations salées. À six mois en revanche, une préférence très nette pour les biberons au goût le plus relevé a été observée, en relation avec une exposition antérieure à la saveur salée. Autrement dit, les 26 nourrissons déjà « initiés » au sel ont préféré les biberons salés. Les 35 bébés dans l'alimentation desquels le chlorure de sodium n'avait pas encore été introduit ont continué à rejeter les biberons des deuxième et troisième groupes...

Par la suite, les auteurs sont restés en contact avec les familles. Quelques années plus tard, sur les 26 bébés qui pré-



féraient les liquides salés, 12 se sont avérés plus enclins à ajouter du sel de table dans leur assiette.

Les plats préparés en cause...

Pourquoi certains bout d'chou sont-ils davantage exposés au sel ? La réponse tient en deux mots, « Plats préparés ». Selon les auteurs de ce travail en effet, ces produits comme les céréales pour bébé, le pain ou encore les biscuits contiennent souvent du sel ajouté.

Un goût immodéré pour le goût salé trouverait donc une partie de son origine dans la petite enfance. C'est une découverte d'importance, dans la mesure où notre consommation est toujours trop élevée. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a en effet fixé à 6 g la consommation maximale de chlorure de sodium par jour. Pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires, d'ostéoporose voire de certains cancers digestifs, il est important de ne pas dépasser cette limite. Or en France par exemple, la consommation quotidienne moyenne serait proche de... 10 g par habitant. Pour les auteurs, ce constat est essentiel. Rien qu'aux Etats-Unis en effet, « une réduction de la consommation de sel pourrait prévenir plus de 100.000 décès par an, et des milliards de dollars en frais médicaux pourraient aussi être économisés ».

Pellicules : comment s'en débarrasser ?

Les pellicules ou pityriasis capitis de leur nom scientifique, sont une affection courante puisqu'une personne sur trois déclare en souffrir. Tenaces, les pellicules exigent un traitement adéquat pour être éliminées durablement.

Un renouvellement trop rapide du cuir chevelu

Les pellicules sont dues à un renouvellement trop rapide des cellules du cuir chevelu qui, en s'éliminant, se détachent sous la forme d'une fine poudre blanche ou de petits amas gras (squames).

Attention toutefois à ne pas confondre état pelliculaire et mauvais entretien de la chevelure. En effet, un shampoing ou un après-shampoing mal rincé peut se redéposer sur les cheveux et s'amalgamer aux salissures et aux poussières, ce qui forme des petits dépôts blancs irritants, s'apparentant aux pellicules (mais bien évidemment différents de ces dernières).

Deux types de pellicules : sèches et grasses

Sèches, les pellicules n'adhèrent pas au cuir chevelu et ne sont finalement gênantes que d'un point de vue esthétique. A contrario, lorsqu'elles sont grasses, les pellicules sont aussi plus grosses et ont tendance à s'agglutiner sur le cuir chevelu, provoquant ainsi des troubles annexes.

A la longue, les pellicules peuvent favoriser les phénomènes de démangeaison et même être à l'origine d'une chute de cheveux du fait qu'elles asphyxient le cuir chevelu. Qui plus est, elles forment un milieu idéal pour la prolifération des champignons.

Quels traitements ?

Quel que soit le type de pellicules, le premier geste à faire pour les éliminer autant que pour les prévenir est d'adopter une hygiène rigoureuse et de se laver les cheveux aussi souvent que nécessaire (un lavage quotidien n'est pas contre-indiqué, contrairement aux idées reçues). Si les pellicules sont sèches, les lotions, crèmes et shampoings anti-pelliculaires classiques suffisent généralement à enrayer le processus.

Ces produits sont à base d'huile de cade et de goudron, de sulfure de sélénium, de zinc etc. Ils agissent en détachant les petits squames et en ralentissant le renouvellement des cellules.

Lorsque les pellicules sont grasses, il faut en plus agir sur la production de sébum mais aussi parfois associer au traitement des substances antifongiques et de l'acide salicylique, lequel détruit les agglomérats. Pour être efficace, un traitement des pellicules doit au moins durer une dizaine de jours à raison de deux shampoings traitants par semaine, à laisser poser minimum cinq minutes sur la chevelure. Très tenaces, les pellicules



peuvent toujours revenir, d'autant plus que les facteurs favorisant leur apparition sont nombreux (le stress, les changements hormonaux, le manque d'hygiène, l'usage excessif de gel et autres produits

coiffants, etc.).

Dans ce cas, il faudra tout simplement réitérer les traitements anti-pelliculaires déjà entrepris auparavant, voire demander conseil à un dermatologue.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- Grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

• Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

• Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transverse en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Alger

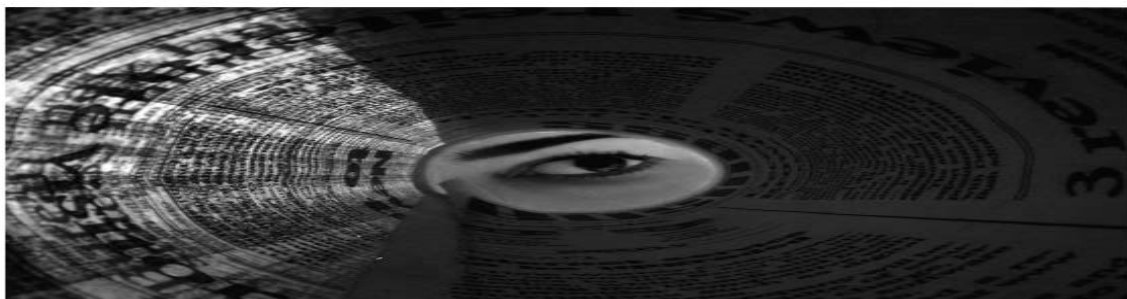
Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
 Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Soupe de légumes aux pruneaux



Ingrédients

3 c. à soupe d'huile
3 poireaux coupés en rondelles
4 carottes coupées en dés
4 navets
2 gousses d'ail hachées
1 bouquet garni
1 oignon piqué de clous de girofle
20 pruneaux
6 tranches de pain complet grillé
1 c. à soupe de persil frais
Sel, poivre

Préparation
Faire chauffer de l'huile dans une poêle.
Faire revenir les légumes et l'oignon pendant 10 minutes. Rajouter le bouquet garni.
Recouvrir d'eau (1,5 l), porter à ébullition et laisser cuire 30 mn. Incorporer les pruneaux.
Saler et poivrer puis faire mijoter encore 15 minutes.
Parsemer de noix muscade.
Mettre dans chaque assiette une tranche de pain complet, puis verser la soupe.
Parsemer de persil.



Pain d'épices

Ingrédients

100 g de miel
140 g de farine
1/2 sachet de levure chimique
10 cl de lait
1 oeuf
40 g de beurre
65 g de sucre
1 c. à café de quatre-épices

Préparation

Dans une petite casserole, faire tiédir le lait à feu doux. Hors du feu, incorporer le miel, le sucre et le beurre en remuant à l'aide d'une cuillère en bois, jusqu'à dissolution complète. Préchauffer le four à 180°C (th.6). Verser la farine, la levure et le quatre-épices en fontaine dans le saladier. Casser l'oeuf au milieu et verser le lait. Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte bien homogène. Verser ce mélange dans un moule à cake beurré et enfourner pour 25 mn. Baisser la température du four à 150°C (th5) et prolonger la cuisson encore 15mn. Démouler le pain d'épices et le laisser refroidir.

Bon à savoir

Le quatre-épices est un mélange d'épices généralement composé de poivre, de muscade, de clou de girofle et de cannelle.

SOINS ET BEAUTÉ

Comment camoufler un bouton ?

Un bouton sur le visage, ça nous agace, et il faut le faire disparaître au plus vite. Mais attention, camoufler un bouton est une opération délicate. Découvrez un plan d'attaque en quatre points pour dissimuler parfaitement un bouton.

Avant de camoufler, on assainit

Commencez par traiter. Il existe des sérums asséchants qui traitent localement le bouton et l'isolent des bactéries extérieures.

Un fond de teint : tout en légèreté

Le fond de teint permet d'unifier le teint. Optez pour une formule fluide adaptée aux peaux grasses qui camoufle toutes les petites imperfections. Choisissez votre produit antibactérien et testé dermatologiquement.

Pour les peaux à tendance acnéique, les crèmes hydratantes teintées sont préférables au fond de teint classique trop opaque. Celles-ci corrigent les imperfections, unifiant le teint de façon naturelle. Surtout : ayez la main légère ! Mettre trop de produit

ne dissimule pas l'imperfection mais au contraire la souligne.

Les armes indispensables du camouflage

Les sticks correcteurs sont indispensables pour mener à bien une opération camouflage. Ils permettent de dissimuler localement un petit bouton ou une rougeur.

L'astuce

C'est de contrer un défaut avec une pointe de vert car le vert refroidit la couleur du fond de teint et permet ainsi de neutraliser le rouge. Mais attention : cette couleur ne se fond pas naturellement dans la peau, il faut donc la mélanger avec un peu d'anticerne ou de fond de teint pour obtenir un fond naturel.

La méthode

Appliquez avec un pinceau une petite touche du mélange bien estompé. Le geste doit être léger. Tapotez ensuite avec le doigt puis retirez le surplus afin d'éviter l'effet «paquet».

Le beige peut aussi convenir pour camoufler un bouton. Le plus ? Crayons correcteurs teintés et anticernes s'appliquent directement, sans mélange.



Touche finale :

la poudre pour fixer

Aussi bien pour unifier le teint que pour fixer le correcteur, la poudre est la petite touche finale à ne pas oublier ! Appliquer en petite quantité, elle évite aux peaux grasses de voir leur maquillage virer trop rapidement.

BRICOLAGE

Un coup de jeune pour de vieux meubles

Le vaisselier de grand-maman n'est plus au goût du jour ; tout comme le bureau d'écolier, relégué au fond du grenier, qui pourtant mérite une seconde chance. Voici trois étapes pour rajeunir vos meubles en bois.

Commencez par dépoussiérer votre meuble

Chiffon, plumeau, brosse à dent... tout est bon pour traquer le moindre recoin de poussière. Les acariens anéantis, munissez-vous de gants en caoutchouc pour procéder au lessivage. Une lessive additionnée d'eau chaude viendra à bout des saletés les plus tenaces.

Après ce traitement de choc, rinçage obligatoire. Pour le séchage, choisissez un endroit aéré et à l'ombre.

Préparez la surface

Pour que votre nouveau décor tienne, il faut éliminer toutes traces du passé.

- Pour faire disparaître la cire, deux solutions : soit vous utilisez un mélange d'eau et de soude (un verre de soude pour huit verres d'eau), soit vous investissez dans un produit classique.

- Pour venir à bout du vernis, confectionnez un mélange d'eau oxygénée et



d'ammoniaque à doses égales. Une solution 100 % efficace.

- Enfin les couches de peinture trèsseront sous la menace de votre spatule et de votre huile de coude.

- Pour finir, vous devrez encore poncer le meuble, à l'aide de papier de verre dans le sens des veines du bois. N'oubliez pas, non plus, de réparer les fentes et les

éraflures du meuble grâce à de la pâte à bois.

Si votre meuble prend soudainement une teinte plus foncée, pas de panique ! Certaines essences comme le châtaigner ou le chêne foncent à la suite des lessivages. Utilisez alors de l'eau javellisée (un verre pour un litre d'eau) pour éclaircir votre meuble.

Le nettoyage et le décapage terminés

C'est le moment de laisser libre cours à votre imagination pour revoir la finition de votre meuble.

- Les décoratrices ultra-tendances adopteront sans une hésitation une laque de couleur acidulée à l'intérieur et plus neutre à l'extérieur pour un effet sophistiqué.

- Les fans du style Gustavien apprécieront les meubles cernés ou recouverts d'une patine ou d'une peinture à essuyer.

- Les possibilités décoratives sont multiples : pochoirs, collage, dorure, papier peint...

- Pour terminer, pensez à remplacer les poignées ou les boutons d'origine par d'autres plus actuels. Vous avez le choix.

Trucs et astuces

Nettoyer une tache de café sur tissu non lavable



Mettez du sel sur la tache fraîche pour absorber au maximum le café, puis nettoyez avec une serviette imbibée d'eau.

Tache de chocolat sur moquette

Grattez le chocolat durci avec un couteau et tamponnez le chocolat liquide avec une serviette ou du coton.

Traiter, si nécessaire, la tache restante avec un shampooin pour moquette.



Tache de gras sur tissu



Utilisez du papier absorbant pour retirer l'excès de graisse. Si la tache est incrustée, tamponnez la tache avec de l'eau ammoniacquée.

Tache d'œuf sur canapé ou matelas



Pour du blanc d'œuf, épongez avec de l'eau froide salée ou de l'eau ammoniacquée. Pour du jaune d'œuf, utilisez du liquide vaisselle dilué.

O. A. A.

Mots Fléchés N°1727

durées de mandats barbarie	↓	arbre à pignes choquera	↓	nid d'aigle accepta	↓	phare essavais	↓	très fatiguée derniers soupirs ustensile de table	↓	met au diamètre allié	↓	obligations vigueur	↓
royale-ment très pâles	→												
divan	→					prévenir vraiment surpris	→						
pronom féminin	→			habitant du désert maigre	↓	petit écran vieux oui du Sud	→			longue période remarque abrégée	→	bidasse américain provo- quais	→
horreur extripées	→							trempette airs à succès	→	endosse note de diapason	→		
ville de Chaldée se rendit en face	→		point sur la rose chemins sanguins	→	destin enjoli- verait	→	groupe de gerbes arbris	→				buveurs d'eau	→
solide base	→	employé de harem dissocient	→					sièges d'écoliers	→	il vaut de l'or suivit	→		très impor- tante
souve- rain religieux	→	mettre en rogne très coupant	→			belle fourrure	→	enroule- ment concrets	→	déesse d'Egypte prépo- sition	→	sinistres initiales rappelas	→
bosse routière asticot	→			commo- des couron- nement	→			obstiné sangliers femelles	→				
rétro- grade dispa- raîtra	→		île annu- laire chérir	→	agence spatiale outil de guerrier	→		quouffre naturel c'est l' actinium	→	troupe du seigneur refuge financier	→		
gros tas de sable	→	sortie de l'eau coutu- mes	→			fluide atmos- phérique	→	chef de basse- cour orient	→	sévère marque d'infinitif	→	énopce	→
rayez	→			grande quantité	→					condi- ment mé- ridional	→		
							holdings	→					

SUDOKU

N°1727

SOLUTION SUDOKU

N°1726

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1726

6							4
4			5			9	
9	2			4		6	
	9	4		1			
8	3				9		6
		3		8	2		
	7		2		4		9
	2		3				8
5							3

5	1	8	4	6	2	3	7	9
6	3	4	1	9	7	8	5	2
2	7	9	3	5	8	4	6	1
3	8	7	6	2	1	5	9	4
9	4	6	8	3	5	1	2	7
1	2	5	9	7	4	6	8	3
4	6	2	5	1	9	7	3	8
8	9	3	7	4	6	2	1	5
7	5	1	2	8	3	9	4	6

■	M	■	E	■	P	■	E	■	O	■	A
B	E	L	L	I	G	E	R	A	N	T	S
■	S	Y	S	T	O	L	I	Q	U	E	■
B	A	S	■	A	S	■	E	U	M	E	N
■	V	■	G	L	I	S	S	E	■	I	C
D	E	V	O	I	L	A	■	U	R	E	■
■	N	O	B	E	L	■	E	X	E	R	C
A	T	R	E	■	A	R	S	■	R	■	E
■	U	T	■	A	I	E	■	L	A	S	S
B	R	E	F	S	■	C	R	A	I	E	■
■	E	X	E	C	U	T	A	I	S	■	B
U	S	■	L	E	S	A	I	T	■	D	U
■	■	F	I	N	A	L	E	■	N	A	P
A	V	E	N	S	■	E	S	P	O	I	R
■	E	V	E	I	L	S	■	A	I	M	E
G	R	I	S	O	■	A	N	S	■	S	U
■	B	E	■	N	E	W	S	■	E	S	T
P	A	R	C	■	T	A	C	T	■	C	E
■	L	■	L	U	T	T	E	U	S	■	I
D	E	V	I	N	E	T	T	E	■	N	I
■	S	A	C	S	■	S	E	S	T	E	R

L'effet des grandes éruptions volcaniques se précise

Les modèles utilisés pour comprendre et prédire le climat de la Terre tiennent compte des effets des éruptions volcaniques.

Lorsqu'elles se produisent et qu'elles sont d'importance, comme ce fut le cas lors de l'éruption du Pinatubo en 1991, les cendres et surtout le dioxyde de soufre rejetés sont en mesure de refroidir la planète. Les aérosols qui se forment en haute altitude réfléchissent en effet la lumière du soleil, ce qui provoque un forçage radiatif, selon l'expression des climatologues. Ainsi, dans le cas du Pinatubo, on a observé un refroidissement général de l'atmosphère de 0,6 °C durant plus de deux ans. Les climatologues voudraient cependant améliorer leurs modèles afin d'obtenir des prédictions plus précises quant à l'impact des activités humaines sur le réchauffement climatique en cours. Pour cela, ils cherchent notamment à reconstituer l'impact des éruptions volcaniques historiques sur le climat. Cela les a conduits à effectuer des campagnes en Antarctique pour obtenir des carottes de glace gardant en mémoire les traces de ces éruptions. L'équipe internationale qui s'est chargée d'obtenir ces carottes et de faire parler les composés soufrés qu'elles contiennent vient de publier les résultats de leurs travaux dans la revue *Nature Climate Change*.

Le 20 mars 2010, un volcan du sud de l'Islande, enfoui sous le glacier Eyjafjallajökull, commençait à donner des signes d'activité inquiétants, sous



la forme de petites secousses sismiques. L'Eyjafjöll (le nom du massif montagneux où il se trouve) entraînait finalement en éruption le 14 avril, faisant voler en éclat sa couverture glaciaire. Un énorme panache de cendres s'éleva ensuite au-dessus de l'Islande pour se répandre vers l'est et le sud-est pendant des semaines.

112 éruptions volcaniques enregistrées dans les glaces

Les chercheurs ont réussi à reconstituer la chronologie la plus précise à ce jour des éruptions volcaniques importantes dans l'hémisphère sud depuis 2.000 ans. Pour cela, ils ont effectué 26 forages pour obtenir des carottes provenant de 19 sites sur le continent blanc. Il n'existait pas, auparavant, d'enregistrements conservés dans les archives volcaniques des glaces du pôle Sud pour la période de l'an 1 à l'an 500 après J.-C. et ces résultats sont donc une première. Ils

ont aussi amélioré nos connaissances sur les éruptions survenues entre 500 et 1.500. De plus, les blocs de glace ont été prélevés dans des périodes de temps synchrones afin de découvrir d'éventuelles variations géographiques dans la répartition des composés soufrés provenant d'une même éruption. De fait, les chercheurs en ont mis en évidence. Elles correspondent à 112 éruptions au cours des deux derniers millénaires.

Des simulations du transport des composés soufrés volcaniques ont été réalisées et ont servi à nourrir d'autres modèles numériques utilisés pour comprendre les interactions entre les aérosols et le climat. Elles ont été comparées aux dépôts trouvés dans les carottes de glace pour comprendre comment leur répartition spatiale s'est effectuée. On a ainsi découvert que les éruptions ne donnaient pas lieu aux mêmes répartitions. Cette variabilité souligne l'importance d'avoir un grand nombre d'échantillons de glace

provenant d'autant de régions différentes du sixième continent pour estimer le volume d'aérosol émis par les éruptions volcaniques dans l'hémisphère sud.

Ainsi, la quantité de composés soufrés en Antarctique associée à l'éruption du Samalas en 1257 a été revue à la baisse de plus de 30 %. Cette éruption, qui a été à l'origine de la formation de la caldeira Segara Anak, située sur l'île de Lombok en Indonésie, a été l'une des plus importantes des temps historiques. Certains y voient l'une des principales causes du petit âge glaciaire, une période climatique froide survenue en Europe et en Amérique du Nord entre les années 1303 et 1860. Les nouvelles données obtenues laissent donc penser que l'influence de cette éruption sur le climat n'a peut-être pas été aussi forte qu'on le pensait. Des conclusions similaires ont été obtenues dans le cas de l'éruption du Kuwae en 1458, qui a laissé une caldeira au Vanuatu.

A 12 ans, elle fait une découverte essentielle sur les rascasses

Personne n'a voulu se laisser piquer par des rascasses pour sa recherche. Du coup, Lauren Arrington, une collégienne américaine de 12 ans vivant en Floride, a changé de sujet d'étude... et ses découvertes se sont retrouvées dans des documents scientifiques majeurs. "C'est l'un des travaux de collégiens les plus influents jamais conduits", a commenté Craig Layman, professeur d'écologie à l'université de Caroline du Nord, cité par *The Sun Sentinel* le 18 juin 2014. Fille de deux scientifiques, Lauren Arrington a, deux semaines durant, fait progres-

sivement baisser le degré de salinité de l'eau de cinq aquariums dans lesquels nageaient des rascasses. Alors que son père, spécialiste du milieu aquatique, était persuadé que les poissons ne résisteraient pas en deçà de 13 grammes de sel par kilo d'eau, quand l'océan est en moyenne à 35 g/kg, la jeune fille a fait descendre la solution aqueuse jusqu'à 6 g/kg. Sans que rien ne change dans le comportement des poissons. Les rascasses menacent donc aussi les estuaires. Pour ne pas risquer le décès des poissons, qui lui aurait valu un zéro à l'examen, la collégienne s'est

arrêtée là et a relâché les animaux. Mais Craig Layman a poursuivi l'expérience et a montré que les rascasses survivaient même à une salinité de 5 g/kg. Les rascasses ne menacent donc pas que l'écosystème marin, comme l'explique *Sciences et avenir*, elles sont aussi un danger pour les estuaires. Or ceux-ci servent de nursery à de nombreuses espèces de poissons marins. Sélectionnée pour le concours régional de Palm Beach County, Lauren Arrington a remporté la 3^e place dans la section zoologie.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

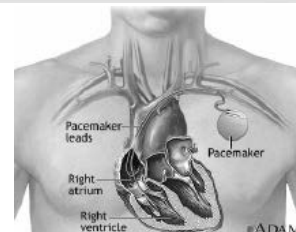
Pacemaker

Inventeur : John Hopps

Date : 1950

Lieu : Canada

Dans les années 40, John Hopps travaillait sur l'hypothermie. En conduisant ses expériences, il remarqua qu'il était possible de remettre un cœur en marche grâce à une stimulation électrique ou mécanique. S'intéressant à ce phénomène, il conduisit de nouvelles expériences et inventa en 1950 le premier pacemaker.



LES SIMPSON ECHANGE
DE MOTS CROISÉS

22h35



En se rendant au Bar de Moe, Homer aperçoit Madame Krabappel essayant de rompre avec le proviseur Skinner, sans savoir comment lui annoncer la couleur. Désespérée, elle propose à l'un des autres clients de rompre avec Skinner à sa place, en échange d'une bière, ce qu'Homer s'empresse d'accepter

PÈRE ET MAIRE LES LIENS
DU COEUR

22h35



Alors qu'Erwan finit son catéchisme, les grands parents de la petite Léa arrivent avec la police pour réclamer la garde de cette enfant élevée par son beau-père, Vincent, depuis la mort de sa mère. Léa n'a aucun souvenir de ces grands parents venus d'une autre ville et aucune envie d'être séparée de son demi-frère, Julien. Face à l'obstination du grand père, qui est avocat, Erwan organise la fuite de Vincent et des deux enfants. Puis il contraint Hugo à intervenir pour que soit reconsidérée cette décision de justice. Hugo se passerait bien de ces soucis supplémentaires ; il vient d'accepter d'être pompier volontaire pour donner l'exemple à ses administrés !

LE PLUS GRAND CABARET
DU MONDE

23h05



Une émission chargée de magie, d'humour et de visuels, tous plus spectaculaires les uns que les autres. Aux côtés de Patrick Sébastien et du parrain de l'émission, Marc Lavoine, les invités présentent des numéros en provenance du monde entier. Au sommaire : Dani Lary : Apparition de la voiture - Anton Mikheev : sangles aériennes - Norman Barrett : dressage de perruches - Vlad : Magie avec les pieds - Skating Flash : patineurs - Troupe Shatrov : double barre russe - Fumagalli & Daris : clowns - Very Bad Team : hip-hop - Les Moldaves : jongleurs burlesques - Jarol Martin : magie des lampes - Men in Coat : magie comique - Ina Pavlov : antipodiste et bien d'autres

MEURTRES À L'ÎLE D'YEU



20h35



Isabelle Bonnefoy, la quarantaine, est une célèbre navigatrice. Ce choix de vie l'a longtemps éloignée de sa famille, installée sur l'île d'Yeu, mais elle est à présent prête à tout pour renouer avec eux. Tandis qu'elle navigue avec son fils, Noah 17 ans, en direction de l'île, ils interceptent un signal d'urgence : sur place, ils découvrent un cadavre décapité flottant à la surface de l'eau. Très vite, l'enquête démarre, menée par le commandant Nicolas Lemeur. Ce même Nicolas avec lequel Isabelle a vécu, autrefois, une grande histoire d'amour... Le meurtre semble en lien avec la légende de la Gargourite, une sorcière qui, dit-on, hante l'île et décapite ses victimes

LA SELECTION
DU MIDI LIBRELÉONARD DE VINCI, DANS
LA TÊTE D'UN GÉNIE

22h30



Une plongée exceptionnelle dans l'univers et l'esprit de Léonard de Vinci grâce à l'exploration du Codex atlanticus, le plus important des carnets de notes du génie de la Renaissance. Les carnets de notes - dits Codex - de Léonard de Vinci représentent six mille pages et sont dispersés dans diverses collections aux quatre coins de l'Europe. Ce documentaire déroule celles du «Codex atlanticus», le plus important d'entre eux, conservé dans les sous-sols de la bibliothèque Ambrosienne à Milan

FORT BOYARD



20h45



Le Fort va une nouvelle fois mettre au défi une équipe de personnalités au cours d'épreuves plus insolites les unes que les autres. Cette semaine c'est une équipe «spéciale Radio» qui joue pour l'association «Les petits princes». L'a règle du jeu est toujours la même : amasser le plus de Boyard possible afin de venir en aide à une association. «Fort Boyard» voit arriver cette année de nouveaux personnages : Delphine Wespiser se glisse dans la peau de Blanche ; Willy Rovelli endosse le tablier du cuisinier et Mister Boo rejoint désormais Lady Boo. De nouvelles cellules comme «la laverie» ou «le vélivérateur» attendent les candidats

NCIS : LOS ANGELES TAPIS



20h50



À l'approche de Noël, le NCIS enquête sur le cambriolage et l'incendie survenus dans une entreprise de cyber-sécurité spécialisée dans les antivirus. Callen doit rester à l'écart parce que sa petite amie Joëlle, qui ne connaît pas son vrai métier, est l'un des témoins principaux

HE VOICE



22h35



Ce soir, place à la deuxième soirée des Battles ! les jurés, Jenifer, Zazie, Mika et Florent Pagny, ont désormais chacun une équipe composée de seize talents minimum. Sur le plateau transformé en ring, deux talents d'une même équipe vont s'affronter sur une même chanson lors d'un face à face en public. Ils vont devoir donner le meilleur d'eux-mêmes pour espérer poursuivre l'aventure. En effet, à l'issue

Ashley Graham

**Des kilos superplus,
mais tellement
beaux !**

Ashley Graham est le premier top grande taille à poser dans "Sports Illustrated". Une victoire pour l'Américaine et pour celles qui ont des formes.



Joy Esther

**elle file le parfait amour
avec Andrea Condorelli**

Jusque-là plutôt discrète sur sa relation naissante avec Andrea Condorelli, Joy Esther se dévoile un peu plus et semble filer le parfait amour avec son compagnon. Elle cartonne tous les soirs sur TF1 dans la série Nos Chers Voisins.!

Shakira

**dérapage de son chéri
devant des policiers !**

Carton rouge pour Gerard Piqué. Auteur d'un pétage de plombs face à des policiers en octobre, l'amoureux de Shakira a écopé de 10.500 euros d'amende pour son "attitude agressive verbale et gestuelle" envers deux officiers.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h40
Dohr	13h00
Asr	16h16
Maghreb	18h52
Icha	20h11

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2423 | Ven. 6 - Sam. 7 mars 2015

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

POUR ÉVITER LES PROBLÈMES DE SANTÉ L'OMS RECOMMANDE DE BAISSER L'APPORT EN SUCRE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé la réduction des apports en sucre de 10 % de l'apport calorique journalier, tout en suggérant, toutefois, une réduction à moins de 5 % par jour afin d'éviter toute maladie ayant un lien avec le régime alimentaire. La recommandation actuelle de l'OMS, publiée dans son rapport, n'est pas nouvelle puisqu'elle a été émise, a-t-on rappelé, en 2002. Cependant, elle a suggéré la réduction de ce pourcentage de 10 % à "moins de 5 % par jour" car elle apporterait, selon elle, des "bénéfices supplémentaires".

L'OMS a rappelé avoir lancé une consultation publique du 5 au 31 mars 2014 concernant son projet de lignes directrices sur le rapport en sucre.

Selon cette organisation mondiale, "5 % de l'apport énergétique total représente approximativement 25 grammes, soit environ 6 cuillerées à thé de sucre/jour pour un adulte doté d'un indice de masse corporelle (IMC) normal".

L'OMS a fait savoir que les limites proposées au sujet des apports en sucre s'appliquent aux monosaccharides (tel que le glucose et le fructose) et aux disaccharides (tel que le sucrose ou le sucre de table) qui sont ajoutés aux aliments par le fabricant,

le cuisinier ou le consommateur, ainsi qu'aux sucres naturellement présent dans le miel, les sirops, les jus de fruits et les concentrés de fruits.

Pour l'OMS, une grande part des sucres consommés aujourd'hui sont "cachés" dans des aliments transformés qui ne sont habituellement pas considérés comme des sucreries.

L'OMS cite, à ce propos, l'exemple du taux de sucre existant dans certains aliments et boissons. En effet, une cuillère à soupe de ketchup contient environ 4 g (1 cuillerée à thé) de sucre et une canette de soda contient jusqu'à 40 g (environ 10 cuillerées à thé) de sucre.

Le surpoids et l'obésité sont les premiers facteurs de risque de décès au niveau mondial. Environ 3,4 millions d'adultes en meurent chaque année, a indiqué par ailleurs l'OMS.

Il est relevé, dans ce contexte, que 44 % décèdent du diabète, 23 % des cardiopathies ischémiques et de 7 % à 41 % meurent de cancers attribuables au surpoids et à l'obésité.

Il est révélé également qu'environ 42 millions d'enfants de moins de 5 ans présentaient un surpoids en 2013. "Autrefois considéré comme problème propre aux pays à



haut revenu, le surpoids et l'obésité augmentent de façon spectaculaires dans le pays à faible ou moyen revenu, surtout en milieu urbain", a ajouté la même source. Selon l'OMS, la cause fondamentale de l'obésité et du surpoids est "un déséquilibre énergétique entre les calories consommées et dépensées". Elle a indiqué que le monde assiste à "une plus grande consommation d'aliments très caloriques riches en graisses et à une augmentation du manque d'ac-

tivités physique en raison, selon elle, de la nature de plus en plus sédentaire de nombreuses formes de travail, de l'évolution des modes de transport et de l'urbanisation".

Pour réduire le surpoids et l'obésité, ainsi que les maladies non transmissibles dont ils sont la cause, il est recommandé de vivre dans un environnement propice à ces choix en termes d'accessibilité, de disponibilité et de coût et de bénéficier du soutien de leur communauté.

TRAITEMENT DU CANCER PROVOQUANT UNE HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Succès de la 1^{re} opération à Adrar

Une intervention chirurgicale, la première à l'échelle nationale, de traitement du cancer à l'origine de l'hypertension artérielle, a été effectuée jeudi, "avec succès", à l'hôpital d'Adrar par le professeur Yaiche Achour Tewfik du centre hospitalo-universitaire de Kouba.

La complexité de cette opération réside, en grande partie, "dans l'âge avancé de la patiente (81 ans), et la délicatesse de la partie du corps où s'est développée la tumeur, au niveau de la glande surrénale", a indiqué le professeur Yaiche, également anesthésiste-réanimateur. Menée par une équipe médicale composée d'une quinzaine de spécialistes, du centre hospitalo-universitaire de Kouba, sous la conduite du professeur Yaiche, cette opération fait partie d'une série d'interventions dirigées par cette mission médicale dans la région, a fait savoir

le professeur Yaiche, en marge d'une journée d'étude sur les objectifs et acquis de la convention de jumelage entre les établissements hospitaliers du nord et du sud du pays. Le programme de jumelage, précédé par des visites préparatoires menées l'année dernière pour déterminer les besoins de la région, prévoit 12 interventions chirurgicales d'obstétrique, 6 autres d'oto-rhino-laryngologie, et 1 autre de chirurgie générale (cas de l'octogénaire), selon le même responsable. Le professeur Yaiche s'est, à ce titre, félicité de la mobilisation, lors de ces interventions, de moyens et équipements médicaux adéquats par l'établissement hospitalier Ibn-Sina d'Adrar, ayant contribué largement à la réussite de l'opération.

Les opérations de jumelage, initiées par le ministère de tutelle, revêtent une importance particulière en matière

d'amélioration et de promotion des prestations médicales et le perfectionnement des praticiens de la région, à la faveur de la formation continue menée en marge de ce type d'initiatives, a estimé, de son côté, le directeur de la santé de la wilaya, Hocine Boumada, tout en émettant le souhait de renouveler cette opération avec d'autres CHU, tels que ceux d'Hussein-Dey et Béné-Messous. Selon le responsable, le secteur s'emploie à renforcer les conventions de jumelage avec de nouvelles structures médicales susceptibles d'apporter une assistance aux praticiens locaux, au plan de l'encadrement et médical, en prévision de l'ouverture des nouveaux projets sanitaires retenus pour la wilaya d'Adrar, dont un hôpital de 120 lits à Adrar, un autre de 60 lits à Aoulef et un hôpital de 240 lits au pôle médical en cours de réalisation dans la commune d'Adrar.

PREMIER PRIME D'ALHANE WA CHABAB

Toujours sous le parrainage de Mobilis

Toujours sous le parrainage officiel de Mobilis, le premier prime de l'émission de télé-réalité musicale 100 % algérienne *Alhane wa chabab* dans sa 6^e édition, s'est déroulé vendredi 6 mars 2015 au niveau de la coupole « chapiteau du complexe Mohamed-Boudiaf » à Alger.

Ce premier prime clôture 7 semaines d'audition de plus de 5.800 candidats à travers les 48 wilayas du pays, qui ont permis la sélection de 22 finalistes (7 filles et 15 garçons) ayant décroché leurs billets pour accéder à l'école d'*Alhane wa chabab*.

Ainsi, durant les trois mois de formation théorique et pratique prodiguée aux candidats, 10 primes sont prévus, dans

lesquels les candidats auront à faire valoir leurs aptitudes et talents artistiques afin de s'adjuger le trophée de la meilleure voix.

Pour cette édition, le jury est constitué de grands noms du patrimoine musical algérien à savoir : Rabah Deriassa, la gagnante de l'édition 1975, Nadia Benyoucef, et le talentueux musicien Mohamed Rouane.

L'accompagnement d'un tel programme, confirme l'engagement de Mobilis à promouvoir les jeunes talents partout en Algérie, et à rendre hommage au patrimoine national en mettant en valeur la diversité culturelle de notre grand pays.

VACCIN CONTRE EBOLA

Ultimes essais cliniques en Guinée

Les derniers essais cliniques avant la commercialisation d'un vaccin contre l'épidémie d'Ebola seront lancés aujourd'hui samedi en Guinée.

Il s'agit, selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publié jeudi, de tester l'efficacité du vaccin VSV-Ebov, contre le virus Ebola.

Ces essais en phase III, portant sur plusieurs milliers de personnes, seront supervisés par l'OMS, le ministère de la Santé de la Guinée, Médecins sans frontières (MSF), Epicentre et l'Institut norvégien de santé publique (INSP). Ce vaccin, l'un des deux les plus avancés contre le virus qui a fait plus de 9.800 morts essentiellement en Guinée, Sierra Leone et au Liberia, a été mis au point par l'Agence de la santé publique du Canada. La vaccination aura lieu dans la région de la Basse Guinée, qui dénombre actuellement le plus grand nombre de cas de cette fièvre hémorragique.

"L'épidémie de la maladie à virus Ebola montre des signes de recul mais nous ne pouvons pas baisser la garde jusqu'à ce que nous ayons éliminé la totalité des cas d'Ebola", a déclaré le docteur Marie-Paule Kiény, sous-directeur général de l'OMS, cité dans le communiqué.

Le docteur Kiény coordonne les efforts de recherche et développement de traitements contre Ebola au sein de l'OMS.

L'épidémie Ebola a été déclarée urgence sanitaire mondiale en août 2014 et depuis, l'OMS a lancé une vaste campagne pour trouver les meilleurs produits préventifs et thérapeutiques. Pour rappel, les deux vaccins contre Ebola les plus avancés ont été évalués dans 15 pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord.

L'OMS avait annoncé 51 nouveaux cas confirmés contre 35 la semaine précédente en Guinée et le bilan total est de 3.219 cas dont 2.129 décès.